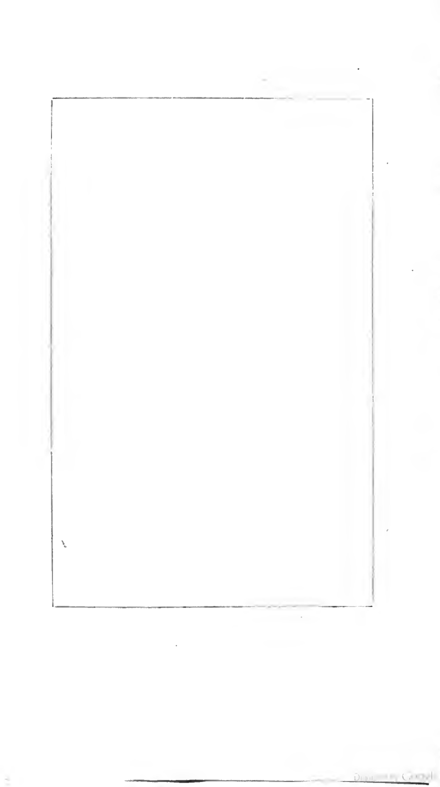


LA

BELGIQUE

ILLUSTRÉE.





LA

BELGIQUE

ILLUSTRÉE

PAR LES SCIENCES, LES ARTS ET LES LETTRES.

PAR

Octave Delepierre,

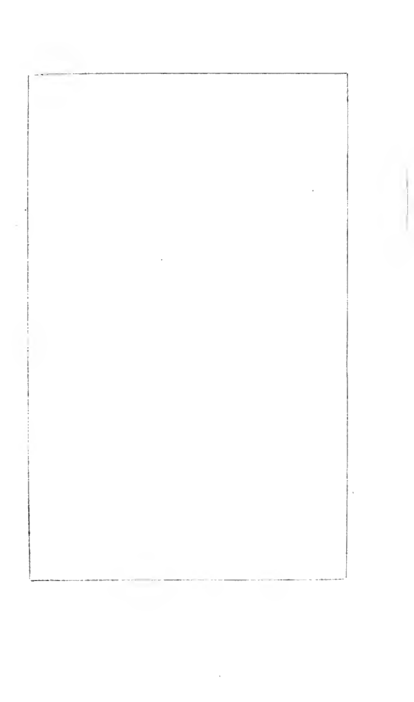
ARCHIVISTE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE,
L'UN DES MEMBRES FONDATEURS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE BRUGES,
MEMBRE CORRESPONDANT DU COMITÉ DES ARTS ET MONUMENTS DE FRANCE,
ETC., ETC., ETC.





BRUXELLES,
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
ADOLPHE WAHLEN ET COMPAGNIE.

MDCCCXL.




La
BELGIQUE
illustrée
Imprimé
par les soins d'Ad. Wahlen.
MDCCCXL.
CHEVAUCHET SC.





INTRODUCTION.

On a beaucoup écrit, en Belgique, sur l'histoire du commerce, de l'industrie, des arts, etc.; mais excepté le Mémoire académique de Heylen, doyen de l'église collégiale de Lierre, du 15 mai 1786, on n'a point encore, que je sache, réuni en un faisceau, pour ceux qui n'ont pas le loisir de se livrer à une étude approfondie, les grands résultats

et les découvertes de l'intelligence humaine dans chacune de ses branches, pour faire voir combien les Belges, en toutes choses, ont constamment été en progrès, et, très-souvent même, ont donné l'impulsion aux autres nations.

Les matériaux sont abondants, car ce ne sont pas seulement les nationaux, mais les auteurs étrangers qui ont admiré combien d'inventions utiles ou d'agrément sont dues à ce peuple, qui occupe néanmoins une si petite étendue sur la carte de l'Europe. En relisant le Mémoire dont je viens de parler, j'ai été d'autant plus frappé de ce qui lui manquait, que dans mes lectures j'avais annoté un grand nombre d'articles dont je ne rencontrais nulle mention. Ceci n'est pas dit pour le blâmer, car c'est un excellent Mémoire (d'ailleurs *facile est inventis addere*), mais pour constater le fait. Ensuite, outre qu'il est quelquefois peu exact, pour ainsi

dire enterré dans une volumineuse collection accessible à peu de personnes, et écrit en latin, ce qui est un autre obstacle à ce qu'il soit lu par le plus grand nombre, il a le défaut que j'ai retrouvé dans la Biographie belge de Delvenne, dans les notes du poëme de Le Mayeur, et dans une foule d'autres ouvrages sur la Belgique, défaut qui jusqu'aujourd'hui a été inhérent à notre position politique, et que ne pouvaient, ni peut-être ne devaient point éviter les auteurs, c'est de confondre les Hollandais et même les Français avec les Belges.

Maintenant la Belgique, resserrée il est vrai dans les limites les plus étroites possibles, forme néanmoins un royaume indépendant; et sous un gouvernement sage et modéré, ce royaume, avec les ressources inépuisables qu'il possède, peut encore être appelé à de bien belles destinées. En effet, quel point de l'Europe, de la même étendue,

offre une population plus nombreuse, plus industrieuse et plus intelligente, de plus riches moissons, de plus belles villes, de plus magnifiques villages, des productions naturelles plus variées, enfin tout ce qui composé les éléments d'une véritable prospérité?

Aussi, à toutes les époques, la Belgique fournit des preuves de supériorité. C'est un fait des plus curieux, et digne de remarque, qu'aux trois périodes critiques qui ont changé trois fois la face de l'Europe, dans l'histoire du monde chrétien, ce furent trois princes belges en qui elles se résumèrent assez fidèlement. Charlemagne au VIIIe siècle, alors que l'Occident se remettait des commotions causées par les conquêtes des barbares, et que furent jetées les bases de la féodalité! Godefroid de Bouillon, qui représente les croisades, époque merveilleuse s'il en fut jamais; enfin Charles-Quint, dont le nom domine le temps des

innovations religieuses et politiques qui, pendant le XVI[e] siècle, donnèrent naissance à une série d'idées nouvelles, et achevèrent l'établissement des monarchies modernes.

Nous ne voulons pas soutenir avec M. Beaucours de Noortvelde (Jaerboeken van den lande van den vrye, t. I, p. 35), que la loi salique fut d'abord publiée sur la place Maubert à Bruges, et que ce furent quatre seigneurs des environs qui en furent les auteurs. Néanmoins, c'est en Belgique que les premiers rois francs établirent leur capitale; et la partie de la Flandre dont Bruges est aujourd'hui le chef-lieu devait être fertile et bien peuplée dès 800, puisque Vredius nous apprend (Sigill. comit.) *quod pagus Flandrensis ut pote fertilissimus Carolo Magno dederit censum tritii, casei et boum*, etc.

Sous le rapport intellectuel, la Belgique, et surtout les Flandres, ne commencèrent à marquer qu'au règne de Charlemagne; mais

aussi depuis lors on y vit toujours les arts, les sciences et les lettres honorés et cultivés autant que le permettaient les constantes invasions des barbares. Presque avant tous les autres pays, le commerce y obtint des foires et des marchés libres.

Ce furent les monastères et les abbayes qui adoucirent les mœurs farouches de nos ancêtres et leur donnèrent le goût de l'agriculture. Le génie du grand Charles laissa une immense influence après lui. Liége, Saint-Amand, Lobbes et Saint-Bertin eurent des écoles célèbres, d'où la France, l'Allemagne et l'Angleterre tirèrent plus d'une fois de savants professeurs. Des Roches (Epit. lib. 3) nous démontre que les sciences étaient dès lors cultivées en Belgique. Comme nous le verrons, dès la fin du xe siècle, la musique était en honneur parmi nous. Gui de Dampierre, comte de Flandre, avait plusieurs poëtes à sa cour.

La teinture en écarlate, la tisseranderie, les manufactures de drap florissaient déjà en notre pays, vers le milieu du XIe siècle.

L'égalité des poids et mesures, dont l'introduction a été tant vantée sous l'empire français, fut ordonnée pour toute la Flandre par un décret de Baudouin de Constantinople.

Au commencement de ce même siècle, la miniature, la sculpture, l'art de travailler l'or et l'argent, avaient déjà répandu quelque gloire sur les Belges.

On sait le degré de splendeur qu'atteignirent le commerce et les manufactures au XIIIe siècle. Le luxe fut à son comble. Les sciences participèrent à cette prospérité. Jean de Saint-Amand, chanoine de Tournay, était un des premiers médecins de la faculté de Paris. Les jeux floraux n'existaient pas encore en France, que la Belgique était déjà célèbre par ses sociétés littéraires, connues sous le nom de *Rhétoriques*.

Le xve siècle fut témoin du règne brillant de Philippe le Bon, le plus magnifique qui ait existé. La musique, encouragée par ce souverain, par Charles le Téméraire et Marguerite d'Autriche, prit un rapide essor; et nous verrons que les Belges en furent les restaurateurs au moyen âge. La peinture également leur dut une existence nouvelle par l'invention du mélange de l'huile aux couleurs dans les tableaux, et celle du verre coloré dans la pâte. Jamais la Belgique ne montra un génie plus inventif que dans ce temps. L'histoire à chaque page nous offre des exemples des services immenses qu'elle rendit aux arts, aux sciences et au commerce. Nulle part les dentelles, admirable produit de l'industrie humaine, n'ont été portées à un si haut degré de perfection. Les cours les plus brillantes s'ornent des tapis de la Belgique; tous les produits du monde viennent se vendre sur nos marchés;

Bruges rivalise avec Venise, la reine des mers. Quant aux lettres, pour montrer où elles en étaient, il suffit de nommer Georges Chastelain, Monstrelet, Jacques du Clercq, de la Marche et surtout Philippe de Commines.

Dans ce même siècle, la découverte de l'imprimerie change pour l'avenir la face du monde; et dans cette impulsion, la Belgique aussi cueille des palmes , et ses enfants portent même leur science dans la capitale de la France. On sait que Josse Badius d'Assche monta une presse célèbre à Paris.

C'est de l'époque de l'abdication de Charles-Quint que commence à dater, pour la Belgique, le déclin des branches diverses de l'industrie et de l'intelligence. Les arts utiles et agréables avaient atteint, durant les quarante années de son règne glorieux, une haute perfection. L'Angleterre et la Hollande profitent des malheurs de la Belgique, l'une pour les manufactures, l'autre pour le commerce. Cependant les

sciences répandirent quelque éclat. Le savant Ortelius et Gérard Mercator perfectionnent les systèmes de géographie, et Josse Hondius ou d'Hondt, né à Waçken en Flandre, et chef d'une famille de graveurs distingués, contribue par ses cartes et ses écrits aux progrès de cette science.

Au milieu des guerres civiles, qui exercèrent leurs ravages en Belgique, sous les successeurs de Charles-Quint, une foule de savants se firent néanmoins remarquer. Les Hopperus, les Damhoudere, les Miræus, les Meyer, les Oudegherst et tant d'autres en sont la preuve. La peinture, la sculpture et la gravure produisent aussi des maîtres. Les Carraches ont avoué qu'ils avaient puisé beaucoup d'idées heureuses dans les ouvrages de Denis Calvart, peintre remarquable d'Anvers. Michel Coxie, Franc Flore le Raphaël flamand, Charles Van Mander, François Poerbus, etc., etc., brillent d'un éclat qui n'est

pas encore terni. Plantin, digne rival des Étienne, contribue aux progrès des lettres par l'établissement de son imprimerie, une des plus magnifiques de l'univers. Martin Schœngauer d'Anvers apprend, vers 1450, de l'inventeur Tommaso Finiguerra, et importe dans sa patrie, l'art d'imprimer des estampes sur des planches de métal gravées en creux, et se distingue dans cet art. L'Espagne et l'Italie recherchent avec empressement les ouvrages des statuaires Jean de Juni et Gilles Van der Rivière, ce dernier appelé par les Italiens *Egidio Fiamingo.* Mais les excès des iconoclastes dispersèrent bientôt les chefs-d'œuvre de tant d'artistes en tous genres : heureux quand eux-mêmes ne devaient pas fuir leur patrie !

Au XVI[e] siècle, la médecine et l'anatomie, représentées par André Vesale; la botanique, qu'illustrent Charles De Langhe et François Van Sterbeck; les sciences exactes, que

cultivent avec tant d'éclat, Simon Steven et Grégoire de Saint-Vincent; enfin l'astronomie et l'optique, qui nomment avec orgueil Godefroy Wendelin du pays de Liége, Ferdinand Verbiest de Pitthem, et François d'Aguillon de Bruxelles, prouvent jusqu'à quel point toutes les branches de l'intelligence humaine sont cultivées à cette époque en Belgique.

On sait quelles grandes obligations ont la peinture au XVIIe siècle à Rubens, qui porta l'école flamande à un si haut point de gloire; ainsi qu'à Van Dyck, Craeyer, Van Hoeck, Jordaens, dignes élèves d'un tel maître.

Des volumes ne suffiraient pas si nous voulions nous étendre sur cette partie des beaux-arts durant cette période, et parler des Breugel, des Teniers, des Van Oost, etc., etc.

La sculpture et l'architecture ne restèrent pas dans l'obscurité. Les deux frères Du Quesnoy, de Bruxelles, Koeberger d'Anvers, Henri Passchen, François Romain, laissèrent

des monuments d'une élégance et d'un goût admirables.

Les sciences, les arts et les lettres continuèrent à prospérer chez nous durant le XVIIIe siècle. Nous verrons que Jean Palfyn fit des découvertes précieuses en anatomie. Noël-Joseph Necker, né en Flandre, écrivit un ouvrage très-remarquable et vraiment original dans son genre sur la botanique. Léonard Van der Linden, savant naturaliste de Bruxelles, enseigna le premier la zoologie en cette ville. Sanderus, Paquot, Joseph Ghesquière, le comte de Neny, Joseph Raepsaet, Martin Debast, Charles Dieriex, le baron de Villenfagne, par leurs immenses et laborieuses recherches, contribuèrent puissamment à éclairer l'histoire de la patrie, et à imprimer à la nation ce goût des études historiques que l'on remarque aujourd'hui. Les noms de Suvée, de Ducq, de Balthazar Ommeganck, de Pierre-Joseph Redouté, de

Saint-Hubert, nous rappellent les talents déployés dans la peinture.

Antoine Cardon, de Bruxelles, devint un des graveurs modernes les plus renommés de l'Europe. Une foule d'autres artistes se mettent au premier rang dans cet art, à la même époque. La ciselure et l'orfévrerie sont portées à une perfection rare, par Pierre De Fraine et Nicolas Mivion de Liége. C'est un Anversois, Michel Rysbrack, que l'Angleterre choisit pour faire le mausolée du grand Newton et la statue équestre de Guillaume III. Enfin, les arts mécaniques illustrent Pierre Denis, de Mons, et Pierre Laurent, auquel le poëte Delille donne le titre d'*Archimède nouveau.*

Nous devons le répéter, il ne faut point qu'on s'attende à trouver dans notre ouvrage une mention de toutes les célébrités qu'a produites la Belgique. Pour peu qu'on ait parcouru notre histoire, on doit savoir que ce serait là une œuvre d'une étendue consi-

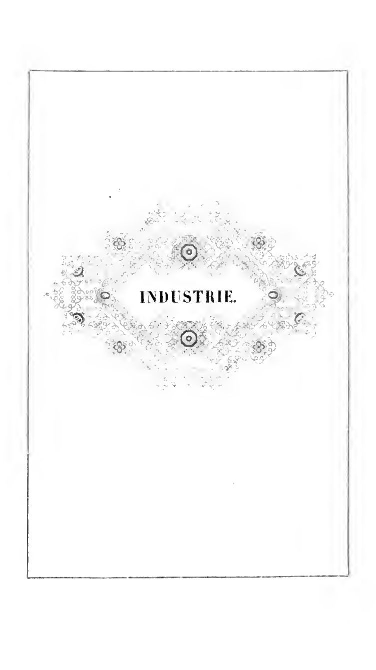
dérable. Les noms se pressent avec une telle abondance, qu'une nomenclature seulement serait déjà volumineuse. D'ailleurs, ce n'était pas notre but, nous l'avons clairement indiqué au commencement de cette Introduction. Seulement puisse ce résumé convaincre que notre patrie a de tout temps été particulièrement protégée par le génie de l'intelligence; et puissions-nous ne jamais entrer dans la voie de l'obscurantisme, lorsque nous avons de si beaux exemples devant les yeux.

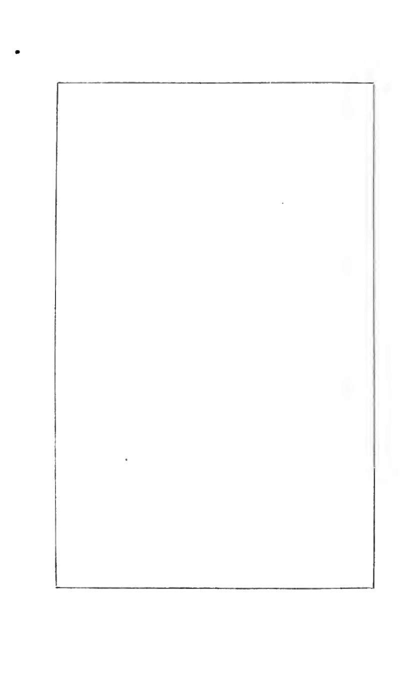
Afin qu'on ne puisse point nous contester les titres de gloire que j'établis dans cet aperçu, je m'en suis tenu à la Belgique telle qu'elle est aujourd'hui; et l'on verra que la mine est bien assez riche.

Comme mon but n'est nullement de donner des détails sur les hommes et les choses remarquables de la Belgique, mais de me borner aux sommités qui ont ou inventé ou fait faire des progrès à la partie à laquelle ils

s'étaient consacrés, il est bien entendu que je passerai sous silence la foule d'hommes doctes qu'a produits ma patrie, mais qui ne tombent pas dans la catégorie que je viens d'indiquer. Ce sont bien plutôt les choses que les hommes auxquelles je m'attache ; même je fais encore un choix très-borné parmi elles, ne décrivant absolument que les découvertes, inventions, innovations et perfectionnements, ainsi que mon titre l'annonce. Puisse le peu d'étendue de mon savoir sur un sujet aussi intéressant, être excusé par mon désir d'être utile à mes compatriotes, en résumant combien de titres nous avons à la reconnaissance des autres peuples, et combien nous pouvons être fiers de notre nationalité.




INDUSTRIE.





I

TAILLE DU DIAMANT.

Brillants fils du soleil et des bords de Golconde,
Que l'Inde vend si cher à l'un et l'autre monde,
De Berquen le génie a créé votre éclat.

C'est à un Brugeois, Louis de Berken ou Berquen, qu'on attribue cette découverte, vers 1540, disent les dictionnaires, contrairement à ce que nous verrons plus loin (1). Il faut ce-

(1) M. De Reiffenberg, dans une note du tome VI de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, publiée à Bruxelles, dit que c'est mal à propos que Peignot rapporte à 1476 l'invention de la taille du diamant. Mais Peignot a suivi l'opinion de Robert de Berquen, dont nous donnons l'extrait ci-après; elle nous semble devoir être préférée.

pendant avouer qu'aucun écrit contemporain, ni auteur peu éloigné de cette époque, ne peuvent servir à appuyer cette assertion. La seule chose certaine, c'est qu'on n'a point encore trouvé jusqu'à présent de mention claire et précise de diamants qui auraient été taillés avant ceux de Berquen.

On peut encore observer que le mot *cliver*, que les joailliers français emploient pour exprimer l'art de tailler cette pierre précieuse, est évidemment dérivé de *kliven*, et prouverait aussi l'origine flamande de cette découverte. Il ne nous paraît pas inutile de donner ici une esquisse de l'historique de cet art, telle qu'on la trouve dans un livre rare écrit par un petit-fils de Berquen et intitulé : *Les Merveilles des Indes orientales et occidentales;* Paris, 1661, in-4°. Nous conservons le langage de l'auteur :

« Louis de Berquen, l'un de mes ayeuls, a trouvé l'invention de les tailler avec la poudre du diamant mesme, en 1476, auparavant qu'on eût jamais pensé de pouvoir les tailler. Lassé qu'on estoit d'avoir essayé plusieurs manières

pour en venir à bout, on fut contraint de les mettre en œuvre tels qu'on les rencontroit aux Indes, c'est à sçavoir des pointes naïves, qui se trouvent au fond des torrents quand les eaux se sont retirées, et dans les pierres à fuzil, tout à fait brutes, sans ordre et sans grâce, sinon quelques faces au hazard, irrégulières et mal polies, tels enfin que la nature les produit, et qu'ils se voyent encore aujourd'hui sur les vieilles châsses et reliquaires de nos églises. Le ciel doua ce Louis de Berquen, qui estoit natif de Bruges, comme un autre Bezellée, de cet esprit singulier ou génie pour en trouver de luy mesme l'invention. Son père, qui le destinoit à toute autre occupation, l'envoya en l'université de Paris pour y apprendre les lettres humaines. Mais comme son esprit estoit de la trempe de ces autres esprits méditatifs que la force de l'imagination emporte bien avant, il n'y fit aucun progrès. Le père averty le rappelle en sa maison, et le voyant occupé en des machines et en des préparatifs tellement extraordinaires qu'on n'en pouvoit du tout point en prévoir

l'usage, il lui laissa toute l'estendue de son esprit pour pouvoir dans une pleine liberté exécuter quelque chose de grand. Ce père estoit noble aussi bien d'humeur que de race, il laissa donc agir son fils. Il mit deux diamants sur le ciment, et après les avoir esgrizez l'un contre l'autre, il vit manifestement que par le moyen de la poudre qui en tomboit, et à l'aide du moulin avec certaines roues de fer qu'il avoit inventées, il pourroit venir à bout de les polir parfaitement, mesme de les tailler en telle manière qu'il voudroit. En effet il l'exécuta si heureusement depuis, que cette invention, dès sa naissance, eust tout le crédit qu'elle a eu depuis, qui est l'unique que nous ayons aujourd'hui.

» Au mesme temps, Charles, dernier duc de Bourgogne, à qui on en avoit fait récit, luy remit trois grands diamants entre les mains, pour les tailler advantageusement selon son addresse. Il les tailla dès aussi tost, l'un épais, l'autre faible, et le troisième en triangle, et il y réussit si bien que le duc, ravy d'une invention si surprenante, luy donna trois mille ducats

de réçompense. Puis ce prince, comme il les trouvoit tout à fait beaux et rares, fit présent de celuy qui estoit foible au pape Sixte quatriesme, et de celuy en forme de triangle et d'un cœur, réduit dans un anneau et tenu de deux mains, pour symbole de foy, au roy Louis XI, et quant au troisiesme qui estoit la pierre espoisse, il la garda pour soy et la porta toujours au doigt, en sorte qu'il l'y avoit encore quand il fut tué devant Nancy, un an après qu'il les eut fait tailler, sçavoir est en l'année mil quatre cent soixante dix sept (1). »

(1) Ce diamant, qui après la bataille de Granson fut trouvé dans le coffre des archives de Charles le Téméraire, était enchassé d'or et orné de deux grosses perles. Il fut premièrement pris par un soldat suisse, lors du pillage du camp. Celui-ci l'ayant regardé comme un jouet d'enfant, le jeta sur le chemin ; mais peu après il revint le chercher et le vendit six blancs, valeur d'un sol de roi. Il fut vendu ensuite pour trois francs à un joaillier, duquel William de Diesbach l'acheta pour cinq mille florins du Rhin ; puis De Diesbach le revendit sept mille florins à un orfévre de Genève, qui en eut onze mille ducats du duc de Milan. De là ce diamant passa au roi de Portugal, de la branche de Bragance. Le dernier descendant de cette famille, qui avait perdu le trône, vint à Paris, et vendit à Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy, ce bijou précieux appelé depuis

M. Barrois, *Biblioth. protyp.*, p. 331, ayant trouvé dans un inventaire de joyaux d'Isabelle de Portugal, femme de Philippe le Bon, les mots *diaments appointez*, remarque que cette expression semble dénoter une taille, ce qui tendrait à faire remonter ce procédé de 20 à 26 ans. M. de Reiffenberg se range de cet avis dans la note citée plus haut. L'autorité des mots diamants appointez ne nous semble pas prouver grand'chose, car Robert Berquen dit lui-même, qu'avant la découverte de son parent, on mettait ces pierres précieuses en œuvre telles qu'on les rencontrait aux Indes, c'est-à-dire, des pointes naïves présentant quelques faces mal polies.

Sancy, du nom de ce dernier possesseur, qui le donna en gage à des juifs de Metz, pour secourir Henri IV dans ses besoins d'argent. On ignore aujourd'hui ce qu'est devenu ce trésor dont la dernière évaluation fut de 1,820,000 francs.





II

TISSERANDERIES ET TAPISSERIES.

Les deux Flandres furent longtemps en possession exclusive de la culture du lin; mais elle s'était successivement étendue aux autres provinces. Le mode de culture, l'ordre des assolements, l'apprêt de la terre, les engrais, les soins voués à la plante, la méthode de rouissage sont tellement perfectionnés en Belgique que nos lins sont recherchés de toute l'Europe.

Les Anglais et les Français achètent presque tous ceux que produisent le Hainaut, le Brabant et la province de Namur. Les négociants anglais en tirent aussi une grande quantité des deux Flandres. C'est le Hainaut qui fournit aux

Français les lins ramés qu'ils emploient dans la fabrication des linons et batistes.

M. Auguste Sacré, à Bruxelles, a inventé une mécanique pour sérancer le lin, et pour laquelle il lui a été décerné une médaille en argent. On sait que l'opération du sérançage consiste à donner au lin l'apprêt nécessaire pour le mettre en état d'être filé (1).

En 1831 les exportations de la Belgique, en toile de chanvre et de lin, se sont élevées à 5,500,000 florins, et en 1832 à 6,300,000 florins.

Aux XV[e] et XVI[e] siècles les toiles de Flandre avaient acquis une si grande réputation, que Colbert s'efforça d'attirer par toute sorte d'encouragements des ouvriers de ce pays pour importer en France l'art de fabriquer les toiles fines qui y était ignoré, ou qui du moins y était encore dans l'enfance.

La prospérité de cette industrie a fait dire à

(1) Gachard, *Rapport sur l'exposition des produits de l'industrie.*

Guichardin : « Je trouve que ce furent les Belges » les premiers qui fabriquèrent non-seulement » la toile pour les habitants d'au delà des Alpes, » mais encore les draps de laine de toute espèce. » Cet art, ainsi que celui de teindre les laines, » furent importés par eux en Angleterre. »

On n'est pas d'accord sur l'époque précise où l'art de tisser le lin s'introduisit en Belgique. D'après un de nos plus savants historiens (1), notre culture et notre tisseranderie de lin seraient antérieures à l'ère chrétienne.

Pline parle (liv. IX, ch. I) de la blancheur des toiles des Gaules et de la quantité des tisserands : « Ultimique hominum existimati Morini, » imo vero Gallia universa telas texunt, etc. »

Les Belges faisaient encore différents habillements de toile, comme le prouvent Tacite et autres. Saint Jérôme même nous apprend combien ils étaient renommés par leur dextérité à travailler le lin et le chanvre, par la blancheur et

(1) Notice sur l'origine de la fabrique des toiles de lin dans les Pays-Bas, et notamment en Flandre, par Rapsaet (insérée au *Messager des Sciences et des Arts*, années 1827-28, p. 213).

la qualité de ces produits de leur industrie, auxquels on ne pouvait comparer ceux d'aucun autre pays. A cette époque, nos lins étaient estimés chez les nations les plus éloignées. Le père de l'Église dont nous venons de parler, reprenant un certain Jovinien, autrefois moine, de son luxe, lui dit : « Nunc, sericis vestibus, et » Atrebatum telis, ac Laodiceæ indumentis or- » natus incedis. — Tu t'avances aujourd'hui » paré de vêtements de soie, de toile des Atre- » bates et d'étoffes de Laodicée. »

La fabrique du lin, en Flandre, est la plus importante de la province. Les tisseranderies y sont supérieures à celles de la plupart des autres pays. Gand et Courtrai sont fameuses par leurs toiles, et les blanchisseries de Gand attirent l'attention des voyageurs.

C'est dans la ville de Nivelles que, selon ses archives, s'établirent vers le commencement du XVIe siècle les premières fabriques de toiles fines, connues depuis sous le nom de batiste. En 1647, par suite d'une émeute, cette industrie passa à Valenciennes, Cambrai et Douai.

Le lin fin, que produit la Belgique, fournit le fil délicat avec lequel on travaille les dentelles de Malines et de Bruxelles. On a imité ailleurs les ouvrages de ce genre, mais on n'a jamais pu les égaler.

La fabrication des dentelles est, comme celle des tissus de lin, comme la draperie, une industrie dont on pourrait presque dire que la Belgique a été le berceau.

Venue, selon l'opinion la plus probable, de l'Italie, c'est dans nos provinces qu'elle s'est élevée au plus haut degré de perfection qu'on l'ait vu atteindre. D'après le rapport du conseiller Bacon (1), ce ne fut que vers 1730 que les Anglais introduisirent chez eux la fabrication de la dentelle, imitation de Bruxelles.

Il est prouvé par une suite de dix estampes, gravées vers 1580 ou 1585, représentant les occupations humaines aux différents âges de la vie, et que possédait M. Van Hulthem, qu'à

(1) Rapport du conseiller de commerce Bacon, adressé au conseil des finances, le 7 octobre 1762.

cette époque le travail de la dentelle à la moderne, sur un coussin à tiroir et avec des fuseaux, était très en usage, puisque le dessinateur l'a choisi de préférence pour caractériser une époque de la vie. C'est donc à tort que Heylen ne fait mention des dentelles que sous l'année 1647 (1).

Une fabrique qui a répandu le nom de la ville de Courtrai par tout l'univers, et qui n'a été poussée nulle part à un aussi haut degré de perfection, c'est celle des nappes et serviettes damassées. Elles sont tissées avec tant d'art qu'on ne sait qu'y admirer le plus, soit la correction du dessin, soit la multitude des objets représentés, soit la largeur extraordinaire des pièces (2).

Lady Salton, qui introduisit en Écosse les premières connaissances sur la fabrication et le blanchiment des toiles, alla exprès parcourir la Flandre et la Hollande pour y recueillir ces notions. En 1746, ces fabriques furent encoura-

(1) Mémoire sur le commerce de la Flandre aux XV[e] et XVI[e] siècles, par M. le baron de Reiffenberg.

(2) Paquet Syph., *Voyages aux Pays-Bas.*

gées par une association des principaux gentilshommes d'Écosse (1).

L'invention de la haute et basse lisse vient du Levant, les Flamands en ont apporté l'art dans leur pays au retour des croisades, et ils y ont longtemps excellé sans avoir de rivaux; même en France il ne se fit rien de remarquable en ce genre que sous le règne de Henri IV. Meyer, à l'année 1396, fait une mention expresse des tapis fabriqués à Arras, et sur lesquels étaient représentées les aventures d'Alexandre le Grand. On a prétendu que l'art de la tapisserie n'avait pas été cultivé avant le xv[e] siècle, à Bruges, à Tournay et à Audenaerde; mais cette opinion est sans fondement, car M. Lambin, archiviste d'Ypres, a prouvé que déjà vers la fin du xiii[e] siècle il y avait à Ypres une manufacture de tapis.

Les tapisseries suspendues aux fenêtres des rues de Londres, le jour qu'Édouard III y fit son entrée triomphale, après sa victoire de Poitiers

(1) Peuchet, *Dictionnaire de la géographie commerciale.*

en 1357, provenaient des ateliers de Bruges et d'Arras.

Dès 1520, un poëte italien, Bartolinus Perusinus, disait :

Belgicaque intonsis pendent aulœa Britannis ;

et plus loin :

Picturatis dives Bruxella tapetis.

On sait que la manufacture des Gobelins, établie à Paris sous Louis XIV, est due aux Belges. Ce fut Jans, fameux tapissier de Bruges, qui y alla travailler les premières tapisseries. Nicolas et Jean Rosso, ouvriers flamands, excellèrent aussi dans cet art. Le duc Frédéric de Mantoue les fit venir en Italie pour fabriquer sur les dessins de Jules Romain. Ils lui firent une tenture représentant des sujets de l'histoire sacrée, dont le prince fit don à l'église de Milan.

Marchand rappelle que c'était à Bruges, à Arras, à Audenaerde et à Tournay que se faisaient les plus beaux tapis de l'Europe.

Le pape Léon X fit peindre des cartons de tapisseries par Raphaël, et les envoya à Bruxelles afin qu'on les y exécutât sous la direction de Michel Coxie et de Bernard van Orley, peintres flamands, élèves de Raphaël. Vasari rapporte que ces tapisseries coûtèrent soixante-dix mille scudi. On ne doit donc pas s'étonner si les tisserands et gens de métier étaient si nombreux en Belgique, que dans Ypres seule, par un dénombrement qui se fit en 1342, on en compta 200,000, disent les *Délices des Pays-Bas*, tome I[er] (1).

(1) Ces mots répétés par Le Mayeur ont besoin d'être rectifiés. Le fait principal et très-curieux qu'Ypres possédait près de 200.000 habitants est vrai, mais la date est inexacte, et ce n'est point par suite d'un dénombrement que cette population est constatée. M. Lambin, archiviste de la ville d'Ypres, a découvert une bulle du pape Innocent IV qui établit ce nombre en 1246, 4e année de sa papauté. Nous donnerons ici l'extrait de cette bulle : « Innocentius Episcopus servus servorum Dei, venerabili fratri Episcopo Morinorum salutem et Apostolicam benedictionem. Ex parte di dilectorum filiorem scabinorum universitatis villæ Yprensis fuit propositum coram nobis, quod cum in villâ ipsâ, in qua fere ducenta millia hominum commorantur, quatuor parochiales ecclesiæ tantummodo sint statute,

Quant à la manufacture de tapis que cette ville possédait dès la fin du XIIIe siècle, et à coup sûr, tout au commencement du XIVe, voici les renseignements que M. Lambin a eu la complaisance de me communiquer. Dans un registre de parchemin intitulé : « Chest li livres de toutes les keures de la vile Dypres, » reposant aux archives, une de ces keures commence ainsi : « Che sont les keures des tisserans des tapis et leur œuvre. » Par l'article premier de cette pièce, qui en contient onze et qui porte la date de 1309, il est défendu de se servir dans la fabrication des tapis, de poil de vache et de filets de poil de chien. L'article deuxième parle de *saerges* (couvertures), et *tapis de un lit.* Ne pourrait-on pas inférer de ceci, que les mots tapis de lit et couvertures de lit sont synonymes? nous le pensons; mais il ne faudrait pas en conclure que ce fussent uniquement ces sortes de tapis qu'on

quarum canonici regulares curam optinent (sic) animarum, tam qualibet ipsam solus canonicus consueverit, etc., etc.

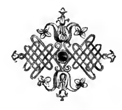
» Datum Lugduni, XI kal. junii, pontificatûs nostri anno quarto. »

fabriquât à Ypres. Les onze articles de cette charte prouveraient le contraire.

Nous avons conservé une grande supériorité dans cette industrie. Lors de l'exposition de 1806, où fut appelée à concourir l'industrie de toutes les provinces qui formaient le vaste empire français, MM. Piat-Lefebvre et fils furent les seuls fabricants de tapis qui obtinrent la médaille d'or.

MM. Schumacher, Overman et compagnie, qui ont succédé à M. Piat-Lefebvre, soutiennent dignement par leurs talents et leur activité la haute réputation du bel établissement formé par leurs prédécesseurs (1).

(1) Le rapport déjà cité de M. Gachard sur l'exposition des produits de l'industrie à Bruxelles, fournit une foule de renseignements sur la supériorité de nos fabricats de diverses espèces.





III

COMMERCE.

Les peuples commerçants sont les civilisateurs du monde.

(Lacombe de Présel, *Progrès du commerce*.)

Les provinces belgiques peuvent se vanter à juste titre d'avoir perfectionné de bonne heure l'industrie, et tout ce qui a rapport au commerce.

Sous la domination des Romains, elles se faisaient déjà recommander par les jambons des Ménapiens, qui étaient considérés comme un

des mets les plus friands de la table des riches. Écoutons Martial à ce sujet :

> Cæretana mihi fiet, vel massa licebit
> De Menapis, lauti de Petasone vorent.

On sait que presque tous les savants s'accordent à placer les Ménapiens dans une partie du Brabant et dans la Flandre.

D'après Strabon (liv. IV, p. 358, éd. de 1652), les Belges avaient coutume de nourrir une grande quantité de porcs, qui pendant la nuit dormaient en plein air comme les sangliers, et qui étaient remarquables par leur force et leur grandeur; et il ajoute plus loin : « Tam copiosi illis et » ovium et porcorum greges sunt, ut hinc et » sagorum et salsamentorum abundantia, non » solùm Romæ, sed etiam pluribus Italiæ par- » tibus suppeditetur. »

Par la méthode toute particulière de nos aïeux de préparer ce mets, il devenait si excellent, que dans la ville la plus somptueuse du monde d'alors il faisait les délices de la cuisine des Apicius. Ce degré de perfectionnement des

jambons avait lieu, soit par leur méthode de nourrir les porcs, soit par leur salaison plus convenable, par leur manière de les fumer, ou par tout autre moyen artificiel.

A la même époque les étoffes de laine et les chapeaux ou bonnets de feutre (birri) confectionnés par les Belges, et surtout par les Atrébates, étaient très-renommés. Bien plus : « Non » sine Atrebatis sagis Respublica tutat erat ! » (Voyez Trebell Pollio in Gallienis.) Vopiscus sert aussi d'autorité en cette manière : « Donati » sunt ab Atrebatis birri petiti. » Il n'y a pas de doute qu'on ne pût dire la même chose des autres parties du pays, car on s'y occupait activement de la manufacture des laines, à cause des nombreux troupeaux de moutons qu'on y élevait presque partout. A Tournay existait encore, sous Valentinien III, comme nous l'apprend la notice sur les dignités de l'empire dans les Gaules, un gynécée ou fabrique d'habillements à l'usage du public.

Il résulte évidemment de là que nos ancêtres ont, des premiers, manufacturé la laine, travail

qui devait par la suite leur produire d'immenses richesses.

Ils connurent aussi très-anciennement la méthode de fabriquer le sel, comme le prouvent les anciennes inscriptions que l'on trouve dans Gruterus, où il est question des fameuses salines de la ville des Ménapiens et de celle des Morins.

Ils faisaient usage de deux espèces de sel, le sel marin et celui extrait des terres nitreuses, ou d'une lessive tirée des cendres de bois ou de tourbes. Ils avaient aussi assez de notions de chimie pour fabriquer deux espèces de savon, l'un liquide et l'autre solide; ils les composaient avec du suif, de la chaux et du sel alcali, tiré des cendres de bois. Ils furent très-probablement les premiers, avec les Frisons et les Hollandais, à se servir de ces compositions, comme on peut le voir dans le Mémoire de M. Du Rondeau, tome Ier des *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, pages 360 et suivantes.

Pline nous fait connaître que les Belges, à son époque, avaient déjà acquis la réputation de connaître mieux que d'autres l'art de battre le

fer; et il ajoute (lib. XXXVI, cap. XXII) : « In » Belgica provincia, candidum lapidem serrâ, » qua lignum faciliusque etiam, secant ad tegu- » larum et imbricum vicem; vel, si libeat, ad quæ » vocant pavonacea tegendi genera. » Dans la Belgique, on coupe avec une scie, dont on se sert très-facilement sur le bois, une sorte de pierre blanche qu'on emploie à former des espèces de tuiles.

Anciennement, il se faisait entre Rome et le pays des Morins un commerce considérable en oies.

Pline, qui rapporte ce fait, avait été plusieurs fois témoin de l'arrivée de troupeaux nombreux de cette espèce qu'on amenait de cette partie des Gaules. Cette entreprise présentait de grandes difficultés, et les conducteurs avaient besoin d'une adresse particulière pour faire parvenir heureusement toute la troupe (1).

Il se faisait aussi alors dans notre pays, et dans la Germanie, un commerce de cheveux assez considérable.

(1) *Histoire de la vie privée des Français*, par Legrand d'Aussy, tome Ier, page 294.

Ces cheveux servaient à fabriquer des perruques pour les dames romaines. Ils devaient cette préférence à leur belle couleur blonde, qui avait des attraits particuliers pour les petites-maîtresses de cette époque (1). Les auteurs parlent souvent de ces sortes de chevelures.

Caltica Teutonicos accendit spuma capillos
Captivis poteris cultior esse comis.
(MARTIAL, lib. XIV, épigr. 26.)

Arctoa de gente comam tibi, Lesbia, misi
Ut scires quanto sit tua flava magis.
(Ib. lib. V, épigr. 69.)

Ovide, dans ses Élégies, s'exprime dans le même sens :

Nunc tibi captivos mittet Germania crines
Culta triumphatæ munere gentis eris....

On trouve que cet usage des chevelures artificielles eut pendant longtemps une si grande

(1) *Histoire des modes françaises*, etc., avec des recherches sur l'usage des chevelures artificielles chez les anciens. Amsterdam, 1773, 1 volume in-12.

vogue à Rome, que nécessairement ce ne dut pas être un article de commerce peu lucratif.

En ce temps reculé, où les moyens de communication de nation à nation étaient bien plus difficiles qu'aujourd'hui, on conçoit qu'il fut souvent presque impossible de constater tout ce qu'une population industrieuse pouvait inventer ou produire d'utile. Aussi reste-t-il peu de notions à ce sujet, et nous devons laisser écouler quelques siècles avant de rencontrer des renseignements exacts sur notre matière. Seulement, nous croyons pouvoir revendiquer l'invention des plumes à écrire que l'on doit à Pépin de Landen, maire du palais en Austrasie, et né dans le pays de Liége.

On doute généralement de l'origine de l'usage d'employer les plumes d'oies ou d'autres oiseaux pour écrire. On pourrait inférer d'un passage de l'anonyme publié par Adrien de Valois *ad calcem Ammiani Marcelli*, page 669, qu'on écrivait avec des plumes dès le ve siècle (1); mais la preuve

(1) *Dictionnaire raisonné de diplomatique*, par Dom de Vaines, tome II, page 182.

n'est pas satisfaisante. D'un autre côté le *Dictionnaire des origines, inventions et découvertes*, par Noël et Carpentier, dit que c'est Isidor de Séville qui, dans le VIIe siècle, parle le premier de plumes comme d'un instrument à écrire. Voici ce que dit cet auteur (1) dont Noël ne cite pas le texte : « Instrumenta scribæ calamus et Penna, » ex his enim verba paginis inficiuntur : sed ca- » lamus arboris est, penna avis, cujus acumen » dividitur in duo. »

Néanmoins cela n'est point péremptoire contre l'hypothèse que Pépin le Vieux, dit de Landen, ait le premier introduit l'usage des plumes à écrire, vu que Pépin mourut assez vieux en 640, et qu'en rapportant son invention nouvelle à 610, ou environ, on conçoit qu'Isidore de Séville, mort en 636, ait facilement pu avoir connaissance d'un procédé qui, d'après les grands avantages qu'il présentait, dut se répandre avec rapidité et être accueilli favorablement partout.

Les Belges, s'étant appliqués de bonne heure

(1) Isidor. *Origine*, lib. VI, cap. 14 *de librariis*.

à la navigation, ne négligèrent pas la pêche, comme on peut bien se l'imaginer. Concurremment avec les Hollandais, ils tirèrent de grands bénéfices de la pêche du hareng; l'art de le préparer, de le saler et de le caquer, fut inventé, vers le milieu du XIVe siècle, par un certain Guillaume Beukels, de la petite ville de Biervliet. Martin Scooks a publié à Groeningue, en 1649, une dissertation spéciale sur les harengs. Ce commerce, qui fut une source de richesses pour les Pays-Bas, fut d'abord entrepris par les habitants de l'Écluse et ceux de Bruges; mais il passa bientôt en Hollande, où il s'accrut beaucoup par la situation avantageuse du pays pour le transport (1).

(1) Feu M. Scourion, dont nous avons déjà eu l'occasion de citer, dans nos précédents ouvrages, les recherches sur différents points historiques, et qui ne croyait ni à l'invention de l'art de caquer le hareng, ni à celle de la peinture à l'huile, etc., etc., aurait pu composer, avec ses notes seules, un ouvrage étendu sur les fables historiques convenues.

Quoiqu'à beaucoup d'égards nous ne partagions pas ce prudent scepticisme, nous croyons curieux de communiquer quelques-uns des arguments qu'il a bien voulu nous donner contre l'art de caquer le hareng. On sait que Beukels mourut

Nous avons dit plus haut, que les manufactures de laines étaient fort anciennes en Belgique. Mais ce fut surtout pendant le XIIIe siècle qu'elles enrichirent les habitants. Les laines d'Angleterre, d'une qualité supérieure à celles de Flandre, et que les Anglais n'avaient point encore appris à manufacturer, contribuèrent

vers 1397 ; or, dans un compte de la ville de Bruges de 1331, fol. 99 recto, on trouve : « Van 6 tonnen kaeeharinx, van elker tonne XXX schell. »

Vincent de Beauvais, dans son *Speculum naturale*, consacre le chap. XXX du liv. XVII au hareng. On y lit : « Halex est piscis marinus admodùm parvus, etc. ; salsus autem in usum hominum ultra quam alii pisces sanus durare potest. »

Ceci s'écrivait vers 1250.

On voit dans Du Cange, au mot *Harenga* : « Computus anni 1202 apud Dom. Bruxelli de usu feudorum ; » page 188 : « Pro harengis et sale empto, 8 liv. 8 solo. »

Legrand d'Aussy, dans sa *Vie privée des Français*, p. 64, rapporte des lettres patentes de Louis VI, de 1170, où il est question de harengs salés. On voit aussi dans l'*Encyclopédie méthodique des arts et métiers*, tome III, page 255, qu'en Bohême on faisait usage de harengs salés dès 1101.

On pourrait répondre à toutes ces citations, que la méthode de saler le poisson n'est pas celle de le caquer, et qu'on pourrait trouver des mentions de la salaison dans les temps les plus reculés, sans ôter à Benkels le mérite d'avoir le premier caqué des harengs.

beaucoup à la perfection du travail des ouvriers flamands. Édouard III fut le premier qui engagea quelques-uns d'entre eux à s'établir en Angleterre, fâché de voir que ses sujets dussent tirer de Flandre les draps qu'on y avait fabriqués avec leur laine.

Tout le monde sait que ce fut sous le règne de Henri IV que la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie se propagèrent en France; mais on ignore assez généralement que déjà avant cette époque, cette précieuse industrie avait été exercée en Belgique. Un passage de Guichardin, qui florissait vers le milieu du XVI[e] siècle, le prouve. Cet écrivain parlant des fabriques qui enrichissaient la ville d'Anvers, dit : « On y fait de toute espèce de draps de soie, comme velours, damas, satin, taffetas et autres; mais ce qui est plus, que contre la nature presque et contre la disposition de l'air du pays, ils font et tissent eux-mesmes la soye, qu'en bien petite quantité; mais celle qui leur vient du dehors (qui est d'inestimable valeur) ils la mettent en œuvre de toutes façons et manières. »

Il paraît néanmoins que l'éducation des vers à soie prit peu d'extension dans nos provinces, et même qu'elle y fut plus tard presque abandonnée.

On trouve aux archives de la ville de Bruges la preuve que cette ville a surpassé toutes celles de France pour la fabrication et la teinture des tissus de soie.

On y lit une résolution des magistrats, du 19 mai 1447, portant que l'on a exempté un fabricant, nommé Pierre Goddyn, du droit à payer sur la soie écrue qu'il achetait pour la travailler et la teindre, à cause de l'industrie et du talent dudit ouvrier pour mettre la soie en œuvre.

En ce temps il n'y avait encore en France nulle fabrique de ce produit. Louis XI en fit établir à Tours d'après ce qu'il avait vu durant son séjour en Belgique, à la cour de Philippe le Bon, quand il n'était encore que Dauphin.

Les trésors que l'esprit actif et commerçant des Belges attirait en leur pays, étaient au-dessus de ce qu'on peut s'imaginer, si l'on fait

attention à la barbarie dans laquelle l'Europe gémissait alors. Aussi leurs souverains étaient-ils les plus riches qu'il y eût. Prymer nous apprend que le duc de Brabant, mariant en 1339 sa fille au prince Noir, fils d'Édouard III, roi d'Angleterre, lui donna une dot de trois cents mille livres sterling, somme exorbitante pour l'époque, et qui surpassait de beaucoup celles que donnaient les plus puissants monarques.

Tous les historiens parlent avec admiration des riches tapis de la Belgique, de ses somptueuses broderies, de ses fabriques de velours, de satin, de damas, etc. Au XVIe siècle, l'industrie et le travail des Belges fournissaient d'étoffes en laine et en soie, non-seulement la majeure partie de l'Europe, mais encore les pays nouvellement découverts en Amérique et en Asie.

Les gants de Louvain étaient si recherchés au XVIe et au XVIIe siècle, qu'on les offrait en présent aux princes pour leur bienvenue. Albert et Isabelle en reçurent à leur inauguration : « Sub vesperam Magistratus tribus crateribus...

» cum chirothecis Lovaniensibus, quæ propter » præstantiam passim in deliciis sunt, suas cel- » situdines donârunt. »

On ne doit pas oublier que c'est dans les provinces belgiques qu'a été inventée la fabrication du cuir doré et à figures qui fournissait autrefois, aux appartements des grands, des ameublements riches et de longue durée.

Le premier carrosse à vitres qu'on vit à Paris fut amené de Bruxelles par le grand Condé vers 1660. C'est en cette dernière ville que ces sortes de voitures ont été inventées. Le carrosse subsiste encore de nos jours, mais il a dû nécessairement subir des améliorations sensibles.

Les draps teints de deux côtés, d'une part en écarlate et de l'autre en bleu dont J.-B. Geoffroy, né à Malines en 1669, découvrit le procédé de fabrication, étaient si chers, qu'on en vendait l'aune de Brabant 82 livres de France. Dans une histoire du Dauphiné, éditée à Genève en 1772, 2 volumes in-folio, on lit le passage suivant :

« Les draps de Bruxelles et de Louvain étaient alors les plus estimés et les plus à la mode. Le

trésorier de la maison du Dauphin était chargé d'en faire apprêter tous les ans pour les habits de la Dauphine, et pour ceux des dames et des demoiselles qui étaient sur son état... Les draps de Bruxelles surtout, à cause de leur finesse, étaient d'un prix excessif. »

Tout le monde connaît aujourd'hui les célèbres manufactures de Verviers, de sorte qu'il est inutile de s'étendre sur cet article. Cette ville, en 1828, expédia 30,000 pièces de draps seulement pour les échelles du Levant.

Une des choses qui ont beaucoup contribué à l'essor donné à l'industrie, c'est le charbon de terre, nommé houille, dont la plus ancienne mention, que nous sachions, remonte à l'année 1189. Il devint bientôt un combustible ordinaire, car il est prouvé qu'en 1346 un si grand nombre d'ouvriers étaient employés à enlever le charbon des entrailles de la terre, qu'ils composaient à eux seuls une partie considérable de l'armée de Liége, comme on le voit dans Foullon, *Histoire de Liége*, tome Ier, page 425 et ailleurs. On commença bientôt à extraire aussi la

houille des mines du Namurois et du Hainaut (1).

Cette ressource ne put manquer d'alimenter les forges de ces pays. On sait combien de milliers d'ouvriers y sont encore aujourd'hui nourris par la fabrication du fer. Elle a été beaucoup augmentée depuis quelques années, et l'établissement de M. Cockerill est un des plus beaux de l'Europe.

L'exploitation et par conséquent le traitement du minerai de fer en Belgique, remonte à une haute antiquité. L'opinion de M. Dewez (2) et

(1) Si nous ne faisons remonter l'usage de la houille qu'au XIIe siècle, ceci ne doit s'appliquer qu'à la Belgique, car déjà, en 1066, Guillaume le Conquérant disposait des exploitations des mines de charbon de terre de New-Castle : il serait donc probable qu'elles auraient été connues même avant cette époque.

Dans un Mémoire sur la découverte du charbon de terre, par M. le baron de Villenfagne, insérée au *Recueil de l'Académie de Bruxelles* de 1822, cet auteur prétend que c'est certainement Hullos, du village de Plenevaux, et non un étranger, ou un ange, comme on l'a dit, qui est le véritable auteur de cette découverte, qu'il fait remonter jusque vers le milieu du XIe siècle.

(2) *Histoire générale de la Belgique*, 2e édition, tome Ier, page 119-122.

de Du Rondeau (1), d'après laquelle les Belges exploitaient déjà leurs mines de fer quand ils furent envahis par les Romains, est des plus probables.

La fonderie de canons à Liége offre une perfection et des moyens de fabrication qui en font un établissement du premier ordre. Elle se compose de douze fourneaux à réverbères, tandis que la principale fonderie de l'Allemagne (celle de Sayn près de Coblentz) n'en a que quatre, et la principale fonderie de France (celle de Ruelle près d'Angoulême) n'en a pas davantage. La fonderie de Liége est la seule qui réunisse la confection des pièces de fer et de bronze. Nous ne pensons pas qu'aucun autre établissement de ce genre rassemble d'aussi puissants moyens.

Malheureusement, pendant un assez long temps la Belgique n'importa point de chez ses voisins les procédés scientifiques de la métal-

(1) *Mémoire sur la question :* Quels étaient l'habillement, le langage, l'état de l'agriculture, du commerce, des lettres et des arts chez les peuples de la Belgique avant le VIIe siècle. Brux., D'Ours, 1774.

lurgie, ce qui fit déchoir sa réputation sur ce point, car on sait que cet art eut pour ainsi dire son berceau dans les Pays-Bas. Au x[e] siècle on citait déjà des établissements de ce genre; deux siècles plus tard ils étaient parvenus au plus haut degré de perfection de l'époque. Ce fut en Belgique que les premiers fourneaux dits *flusso-feu* furent construits. Ce pays vit également s'élever les hauts fourneaux au xv[e] siècle. L'Angleterre importa chez elle cette découverte. La Suède se l'appropria au xvi[e] siècle.

Karsten, dans son *Manuel de la métallurgie du fer*, 2[me] édition, tome I[er], introduction, dit qu'il paraît très-probable que c'est aux Pays-Bas que l'on fut redevable des hauts fourneaux (qui datent du xvi[e] siècle). On possède en effet un document authentique qui constate qu'en 1560 on comptait en activité, dans la province de Namur, jusqu'à trente-cinq fourneaux pour la fonte du fer, et quatre-vingt-cinq forges pour réduire la fonte en barre (1).

(1) Mémoire du 20 décembre 1767, rédigé par l'official du

Nous devons rappeler aussi que les miroirs de fer-blane, dont le poli fait illusion, sont de l'invention de M. Correau de Bruxelles. Il en a fabriqué un d'une telle grandeur, qu'il a pu être placé derrière l'un des jets d'eau du jardin de Versailles. Le prix de ces miroirs, de dimension ordinaire, n'est que de cinquante francs. On confectionne actuellement à Paris de fort beaux miroirs semblables. C'est encore à des Belges, MM. Hanssens et fils, fabricants d'étoffes de crin, à Vilvorde, qu'on doit la découverte de l'art de filer le rotin des Philippines de manière à le substituer au crin, et à donner à ces fils les couleurs les plus brillantes et les plus solides.

Le pharmacien De Roover, de Bruxelles, fut un des premiers, en Europe, à se livrer à des expériences pour fabriquer le sucre avec des plantes indigènes, et il a publié des mémoires curieux sur cet objet. A Jette, village à une demi-lieue de Bruxelles, fut fondé en 1817, par

bureau de la régie des douanes, Périn, sur la ferronnerie du Hainaut et du comté de Namur.

le sieur Desprets d'Ath, ancien orfévre, le premier établissement, en Belgique, pour la fabrication du vinaigre de bois, de l'acide pyroligneux et ferrugineux à l'usage des manufactures d'indiennes, teintureries, etc. Ce progrès fut bientôt tellement approuvé, que l'établissement fut transféré dans la capitale.

La position de la Belgique est si heureuse pour le commerce, que malgré le défaut de colonies nous voyons de jour en jour croître sa prospérité par les sages dispositions du gouvernement.

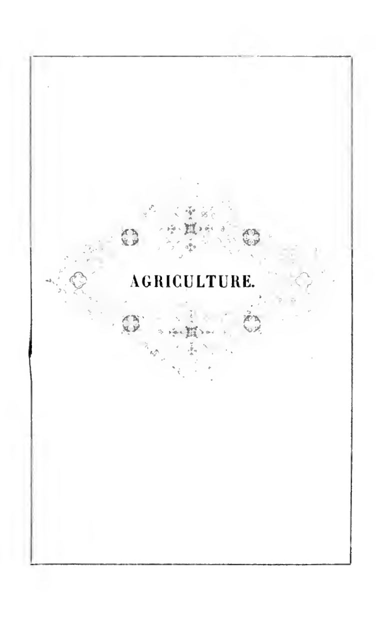
La verrerie belge a fait aussi un grand pas. Indépendamment de ses autres découvertes qui ont contribué éminemment aux progrès de cette industrie, M. Houtart (district de Charleroy) a commencé, en 1832, la fabrication des tuiles ou pannes de verre, industrie toute nouvelle qui utilise le verre de rebut, jadis totalement perdu pour les fabricants.

Pour la fabrication des instruments de musique, l'établissement de M. Sax, à Bruxelles, créé en 1816, est, dans son genre, sans rival en

Europe. On y trouve rassemblées des branches d'industrie qui dans les autres pays occupent plusieurs fabriques différentes. Il n'est aucune partie de la construction des instruments de musique qui n'y soit exécutée. Le bois, le cuivre, l'argent, entrent bruts dans ces ateliers et en sortent façonnés en instruments de toutes les espèces. La plupart des instruments que fabrique M. Sax, ont été perfectionnés par lui. Il expédie ses produits dans les diverses contrées de l'Europe, même dans le Levant.

Il est encore impossible de calculer les immenses résultats qu'auront pour le commerce les routes en fer, par lesquelles on se hâte de mettre la Belgique en rapport avec tous les pays de l'Europe.




AGRICULTURE.

Non oderis laboriosa opera, et rusticationem creatam ab Altissimo.

(*Ecclésiastique*, chap. VII.)

Admirez ces trésors dont avec tant de grâce,
Et Cybèle et Pomone embellissent nos champs :
L'on dirait d'un jardin l'élégante surface,
Tant la terre y contient de richesse en ses flancs.



AGRICULTURE ET BOTANIQUE.

Dès le XIIe siècle, plusieurs des forêts de la Flandre étaient coupées et leur terrain ouvert aux rayons bienfaisants du soleil. Bientôt on creusa de larges canaux, qui en séchant les terres facilitèrent les communications.

La culture de la vigne était déjà connue au Xe siècle, comme le prouve une charte d'Arnold le Vieux, de 939, où l'on voit qu'il concède le vignoble qu'il avait fait planter auprès du monastère de Saint-Pierre. Au XIIIe siècle les environs de Huy étaient couverts de vignobles. Mélast, *Histoire de la ville de Huy*, rapporte,

page 162, que vers 1289 il y eut une telle mortalité, « qu'on n'y trouvoit pas gens assez pour la cueillette et vendanges des vignobles, qui vindrent si tempre à maturité que à la Saint-Barthélemy on y buvoit du vin nouveau avec une très-copieuse vinée. »

Le même auteur rapporte, qu'au XVIIe siècle la récolte du vin faisait l'unique richesse de Huy.

Les vignobles de Louvain étaient tellement célèbres aux XVe et XVIe siècles, qu'ils étaient connus par toute l'Europe. Au XVe, les ducs de Bourgogne avaient à Louvain un vignoble dont le vin était servi sur leur table avec celui du crû de Bruxelles, d'Aerschot, etc. Ce n'est pas pourtant que ces souverains ne pussent se procurer d'autres vins, car Bruges était alors l'entrepôt des vins de France pour le Nord, et les ducs possédaient en Bourgogne des vignobles préférables à ceux de Louvain; mais ceci montre combien l'on estimait alors ces derniers.

Dans un manuscrit ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Martin, à Tournay, et qui fait partie

aujourd'hui des nombreuses collections rassemblées aux archives du royaume, on trouve une mention curieuse sur la culture de la vigne en Belgique. Ce manuscrit, in-folio sur papier, contient une chronique qui commence à l'année 1296 et finit en 1340. On sait que les historiens de Tournay rapportent que, avant le XVI[e] siècle, la vigne était cultivée dans cette ville et ses environs. Les détails que donne notre chroniqueur, non-seulement confirment le fait, mais ils prouvent que cette culture était considérable : « Ipso anno (dit-il à l'année 1331), » vendemia fuit satis bona et non multum ha- » bundans, sed vina fuerunt optima. »

A l'année 1332 : « Eodem anno tanta fuit ha- » bundentia vini inopinata quod dolia vende- » bantur XVIIII solid. paris. fortis monetæ. »

En 1333 ce fut mieux encore : la récolte fut si abondante et si bonne que l'on jeta le vin des années précédentes : « Fuit adhuc tanta habun- » dantia vini, et vina tam bona quod nobis su- » pervenientibus projiciebantur vetera. »

Cette chronique, selon M. Gachard, aurait été

compilée et écrite vers 1340 par Jacques Muevin, prieur de Saint-Martin, du temps de l'abbé le Muisis et son successeur.

Enfin, malgré les difficultés de cette culture, anciennement la vigne était cultivée presque dans toutes nos provinces. Sans que nous puissions en indiquer la cause, le vin, en Belgique, a en partie perdu la saveur qui le faisait jadis rechercher; néanmoins, en 1829 on portait encore à dix mille pièces le produit des vignes cultivées en notre pays. Par arrêté royal de 1833, le vignoble de M. Van Hoobrouck, de Mooreghem, près d'Audenaerde, a été établi comme vignoble modèle (1).

De bonne heure la Belgique s'est mise au premier rang sous le rapport de l'agriculture en général; nous ne croyons pouvoir mieux faire à ce sujet, que de rapporter ici ce que dit M. Legras de Saint-Germain, dans *l'Art de trouver des trésors réels dans les campagnes :* « C'est en

(1) Ces renseignements sur la culture de la vigne sont tirés d'un article de M. Schayes, inséré dans le *Messager des arts*, de 1833.

Flandre que s'est perfectionnée l'agriculture, et les Flamands se sont empressés de communiquer les résultats de leur industrie aux nations voisines. Ce sont eux qui, vers 1650, ont donné aux Anglais de meilleurs principes d'agriculture. On leur doit aussi le parcage des moutons et l'invention de plusieurs engrais. Ce sont eux qui, sous le règne de Henri IV, ont fait en France le desséchement de cette partie du Poitou que l'on appela longtemps la petite Flandre. C'est encore en Flandre que l'on a puisé les renseignements qui ont servi à introduire la suppression des jachères dans presque tous les pays agricoles de l'Europe. »

Arthur Young, le plus célèbre des agronomes anglais, avoue la supériorité de l'agriculture belge, ainsi que Shaw, section VIII.

Nous voyons Christiern II, roi de Danemarck, en 1515, faire venir des Pays-Bas un certain nombre de paysans, pour apprendre aux Danois à préparer le laitage et à cultiver les légumes. Devenus colons de l'île d'Amac, vis-à-vis de Copenhague, terrain sablonneux et infécond, ils

en firent un jardin fertile et productif, tel qu'il est encore maintenant.

L'Amérique a recueilli aussi les bienfaits de notre agriculture. C'est à Josse Rixé, de Gand, moine franciscain, que le Mexique doit le froment. C'est lui qui le premier en fit des semis à Quito. Le pays de Waes, l'orgueil de la Belgique, sous le rapport de la population et de l'agriculture, n'était que bruyères quand le prince de Parme y fit ouvrir un canal; ce sol ingrat semblait repousser les efforts de l'avide cultivateur; mais à force de soins, d'industrie et de travail, ce canton devint le territoire le plus fécond de l'Europe, et sa fécondité s'est tellement soutenue que, par la variété de ses productions, aujourd'hui on y fait deux récoltes par an.

L'agriculture de Flandre, dit Peuchet, *Dictionn. Commerc.*, conserve sa supériorité sur les autres pays depuis plusieurs siècles. Les agriculteurs de la Flandre ont été les premiers à remplacer les huiles de lin, de faîne et de noix, par celles qu'ils ont su tirer de plusieurs plantes : le colza, le pavot, d'autres graines oléacées

ont couvert les jachères des provinces belgiques, et les ont enrichies longtemps avant qu'on eût ailleurs l'idée de ces cultures.

C'est au célèbre botaniste Ch. L'Écluse, qui le premier déduisit les caractères botaniques de la structure des fruits, que la Belgique doit les pommes de terre, originaires du Pérou, et importées en Europe, en 1586, par l'Anglais Drake, qui ne les cultiva d'abord que dans son jardin, comme plante curieuse. On ne sentit point tout de suite toute l'utilité de ce légume, puisque vingt ans après son importation, il était encore inconnu dans la Flandre. Ce ne fut qu'en 1620, époque à laquelle les religieux chartreux furent obligés de quitter l'Angleterre, que l'un d'eux, le père Robert Clarke, surnommé le Virgile chrétien, apporta de ce pays les premières pommes de terre en Flandre. Elles furent plantées dans les environs de Nieuport. Cependant cette culture ne s'étendit que lentement, car ce fut en 1702 seulement que ce légume fut planté dans un jardin près de Bruges. Le propriétaire de ce jardin, Antoine Verhulst, dési-

rant répandre cette plante, en fit une distribution gratuite, et bientôt les jardiniers, aidés de ses conseils, la cultivèrent en grand et en fournirent les marchés.

On pense, et avec raison, que la petite étendue des fermes a beaucoup contribué à améliorer la culture en Belgique et surtout en Flandre.

En 1829, le sieur Du Four, de Neuville en Hainaut, inventa une nouvelle charrue simplifiée, dont le roi Guillaume fit l'acquisition afin de pouvoir en répandre des modèles dans toutes les provinces.

Il y a une dixaine d'années, on essaya d'ériger en France une société dont le but tendait à mettre en valeur, sur toute la surface du royaume, les terrains qui jusque-là étaient restés improductifs. Cette entreprise, à ce qu'il paraît, n'eut pas de résultats, parce qu'elle ne contenait point de garantie, ou de chances de succès, ni dans ses éléments, ni dans ses combinaisons, ses moyens et son but. Néanmoins ce projet méritait de frapper l'attention, et ne devrait pas être perdu pour notre patrie.

Les travaux de défrichement, exécutés par plusieurs agronomes belges, ont déjà donné bien des lumières sur ce point; et il serait à désirer, qu'aidée par le gouvernement, une société de fructification générale vint apporter un dernier degré de perfection à notre agriculture, en rendant productives quelques parties de terre encore infécondes.

Sœur de l'agriculture, la botanique a trouvé de tout temps en Belgique de fervents adorateurs. Nous avons un discours de M. Van Hulthem sur la botanique des Pays-Bas, où sont développées des notions précieuses sur cette partie. Nous nous contenterons de rappeler ici que Robert Dodonée, né à Malines en 1518, contribua beaucoup à répandre la connaissance des plantes par ses nombreux ouvrages qui animèrent le zèle des botanistes. Le savant Italien Guilandini dit de lui, qu'il était né non-seulement pour éclairer la botanique, mais pour atteindre à la perfection de cette science.

Le botaniste Mathieu De Lobel, dans son *Historia plantarum seu stirpium*, Antv. Christoph.



Plant., 1576, in-folio, dit qu'il ne fait aucune difficulté de mettre les Belges au premier rang dans l'art d'élever et de cultiver les plantes; car, ajoute-t-il, on trouve dans ce seul pays plus d'espèces et de variétés de plantes, d'arbres et d'arbustes, que dans la Grèce, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie : « Nam in hâc unâ provinciâ plures herbarum, » fructuum, arborumque diversitates invenias, » quàm in antiquissimâ Græciâ, spatiosissimâ » Hispaniâ, Germaniâ, Angliâ, Franciâ, cultis» simâ denique Italiâ, aut aliquo huic circum » jacente regno aut provinciâ. »

Les anciens n'ont pas connu les serres chaudes, faites de la manière qu'on les construit actuellement; on remarque seulement (Pline, *Hist. nat.*, lib. XIX, cap. V) que du temps de Tibère on avait à Rome, pour avancer la croissance des concombres, des caisses remplies de terre et posées sur des roues, afin de pouvoir aisément les mettre aux diverses expositions du soleil, et les retirer pendant l'hiver sous l'abri de pierres transparentes.

Dès le XVI[e] siècle, avant que cette pratique fût en usage en Europe, on était parvenu dans la Flandre et le Brabant, à conserver toute espèce de plantes contre la rigueur du froid, dans des galeries échauffées par des poêles et des fourneaux. (De Lobel.)

Les orangeries et serres chaudes, inventées dans la Belgique, furent perfectionnées en Hollande pour y conserver les plantes de la zone torride, et c'est de là que l'usage s'en est répandu depuis dans les autres parties de l'Europe (1).

Guillaume de Blasere, échevin de Gand, cultivait en 1646, dans une orangerie de cent pieds de longueur, un nombre considérable d'orangers. Le père J.-B. Ferrari, jésuite, dans son *Hesperides, sive de malorum aureorum culturâ et usu*, lib. IV, Romæ 1646, in-folio, exprime son étonnement de ce qu'on fût parvenu dans la Belgique à cultiver des orangers et à leur faire porter des fruits.

(1) Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas, prononcé à Gand par M. Ch. Van Hulthem, en 1817.

En France, ce ne fut qu'en 1714 que Sébastien Vaillant, savant botaniste et professeur à Paris, fit le premier construire une serre chaude à fourneaux, au jardin du roi : « de la manière, est-il dit, qu'on le faisait dans les Pays-Bas depuis fort longtemps, pour faire croître et pour conserver des plantes des Indes orientales et des isles chaudes de l'Amérique. » (Sebast. Vaillant, *Botanicum Parisiense,* 1727, in-folio.) Adrien van den Spiegel, né en 1578, aussi savant médecin que botaniste, a le mérite d'avoir le premier composé un *herbier.*

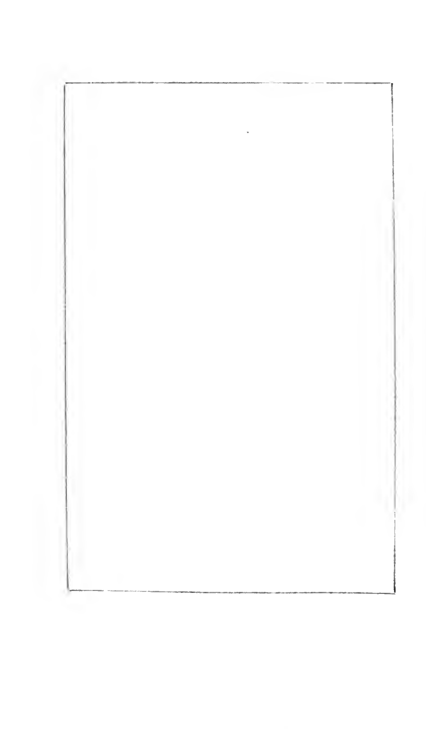
Enfin, sous le rapport de la culture en tous les genres, nos terres peuvent être regardées comme classiques. Un Anglais, qui les visita (1), en porta le mode de culture dans son pays; depuis, et récemment, de savants agronomes,

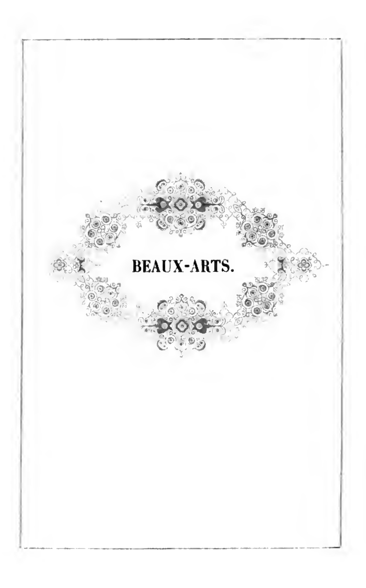
(1) Samuel Hartlib a publié à ce sujet plusieurs traités; voici les deux principaux : *A discourse of husbandry used in Brabant and Flanders, shewing wonderfull improvement of land there, and serving as a pattern for our practice in this Common-Wealth.* Lond., 1650, in-4o; — *My legacie, or an enlargement of the discourse of husbandry used in Brabant and Flanders.*

Arthur Young, les sénateurs Depère, François De Neufchateau, et l'Allemand Schwartz sont venus étudier notre agriculture, et l'ont fait connaître dans des ouvrages publiés.

Il ne faut cependant point en conclure que de nouveaux procédés ne pourraient point encore tirer de plus grands avantages de notre sol; mais aujourd'hui, presque toute l'application sociale se concentre sur l'industrie, et nous ne sommes pas éloigné de croire qu'il y a excès de ce côté, au détriment peut-être des autres branches de la prospérité nationale.







BEAUX-ARTS.

Malheur aux esprits durs, malheur aux âmes vaines
Qui dédaignent les arts, au temps de leur faveur !
Les beaux-arts, à leur tour, dans les temps du malheur,
Les livrent sans ressource à leur vile infortune.
Mais avec leurs amis ils font prison commune,
Les suivent dans les champs, et payant leur amour,
Consolent leur exil, et chantent leur retour.

(Delille, *Géorgiques françaises*.)



I

MUSIQUE.

« Questi sono i veri maestri della Musica, e
» quelli che l'hanno restaurata e ridotta a per-
» fettione; havendo poi congiunta l'arte alla
» natura, fanno e di voce e di tutti gli strumenti
» quella pruova e harmonia che si vede e ode,
» talche se ne truova per tutte le corti di prin-
» cipi christiani. »

Telle est l'opinion de Guichardin sur les Belges au sujet de la musique, et nous allons voir qu'elle est loin d'être exagérée, car une foule de témoignages attestent qu'ils ont été les restaurateurs de la musique en Europe aux xve et xvie siècles.

Dès le commencement du xe siècle, Hucbald, moine de Saint-Amand, en Flandre, fournit un exemple de la diaphonie à quatre voix, composée d'une succession non interrompue de quintes d'une part, et d'octaves de l'autre. Il inventa aussi un système de notation (1).

Les comptes de Bruges, de 1318, prouvent que cette ville possédait alors des écoles de musique. On y trouve la mention suivante : *Betaeld de Menistruelen die hier scole hielde buten caermers.* ff. 16-13-4e. Aujourd'hui encore, près de la rue des Carmes, il en est une qui s'appelle *Speelmans straet.*

Un des meilleurs théoriciens du xive siècle est Jean le Chartreux ou *Joannes Carthusianus*, qui nous apprend lui-même qu'il était né à Namur, où on lui enseigna la musique. Son ouvrage, dont un manuscrit est à la bibliothèque Harléienne du musée britannique, et l'autre

(1) Hucbald, qui introduisit dans la musique des innovations importantes, naquit dans les Pays-Bas en 840, entra fort jeune à l'abbaye Saint-Amand, diocèse de Tournay, puis se rendit à Reims, et mourut à Saint-Amand, âgé de 90 ans.

dans celle du Vatican, est d'autant plus précieux, qu'il nous donne l'état de la doctrine musicale d'une époque qui naguère était dans l'obscurité. On y trouve aussi des renseignements précieux sur l'histoire de la musique dans le moyen âge, et particulièrement sur la notation nouvelle de Hucbald de Saint-Amand. Cet auteur écrivit en 1380.

Parmi les artistes belges qui vers le milieu du xve siècle portèrent en France, en Allemagne et en Italie des talents de tous genres et qui firent la gloire de leur patrie, se distinguèrent les musiciens. Ce fut un Belge qui devint premier maître de chapelle de Charles VII, et ce musicien, nommé Jean ou Aubert Ockeghem, ou Ockergan, fut le maître des plus célèbres musiciens de l'époque suivante.

Jean Ockeghem fut encore chapelain de Louis XI, roi de France, et trésorier de l'abbaye de Saint-Martin de Tours. Bavay dans le Hainaut fut le lieu de sa naissance, comme on peut le voir à la suite des illustrations des Gaules de Jean Le Maire de Belges. Ce musicien naquit

vers 1440. Tous les auteurs contemporains ont parlé de lui avec admiration.

Un autre Belge, Jean Tinctor ou le Teinturier, fondait, peu de temps après, une école de musique à Naples, devenait maître de chapelle du roi Ferdinand d'Aragon, et passa pour le premier théoricien de son temps; enfin d'autres musiciens belges occupaient des postes honorables à Rome, à Milan et ailleurs.

Dans les archives de la chapelle pontificale à Rome, on conserve des messes de Jean Tinctor, mais c'est surtout comme écrivain didactique qu'il s'est distingué et qu'il a exercé de l'influence sur les progrès de la musique. Son livre intitulé *Proportionale musices,* est le plus ancien ouvrage où l'on trouve la théorie de ces proportions de la notation musicale qui s'étaient introduites dans l'art vers la fin du XIV[e] siècle, et qui étaient encore au temps de Tinctor, né en 1435, une source d'incertitudes pour les musiciens les plus instruits. C'est aussi à ce maître de chapelle du roi de Naples que nous devons le premier dictionnaire de musique qui ait été fait.

Il le publia vers 1460, sous le titre de *Definitorium terminorum musicæ.*

Durant le XVI[e] siècle, on doit placer à la tête des harmonistes sortis de l'école d'Ockeghem, Josquin Des Prez, le plus grand musicien de son époque, disent les auteurs : dans l'histoire de la musique, il donna son nom à la période qui s'étend à peu près de 1480 à 1525.

Les Allemands, les Italiens, les Français, les Anglais ont unanimement proclamé Josquin De Prés ou Des Prez, le plus grand compositeur de son temps. Burney l'appelle un géant, un autre lui donne le titre de *Princeps musicorum*, et Zarlino affirme *che teneva ai suoi tempi nella musica il primo luogo.* L'Italie, l'Allemagne et la France se sont disputé la gloire d'avoir donné la naissance à ce grand musicien; mais des écrivains presque contemporains affirment positivement qu'il est né dans le Hainaut, entre autres Lacroix Du Maine, Duverdier, et Ronsard dans sa préface d'un *Recueil de chansons à plusieurs parties*, adressé à Charles IX. Il mourut en 1520 ou 1530.

De 1525 à 1560 un Flamand, Adrien Willaert,

fut surnommé *il divino* par les Italiens, et fonda à Venise, où il était maître de chapelle de Saint-Marc, une école d'où sont sortis de grands artistes, entre autres Zarlino. Les historiens considèrent Willaert comme un de ces hommes rares, qui impriment à l'art qu'ils cultivent un mouvement de progrès. Zarlino nous apprend qu'il inventa la musique à un grand nombre de voix, divisées en plusieurs chœurs. Dans la dernière moitié de ce même siècle la Belgique fournit encore quelques musiciens du premier ordre, tels que Roland de Lassus, qui fut appelé le prince des musiciens contemporains, et Philippe de Mons, dont les compositions ont eu un si grand nombre d'éditions qu'on ne peut révoquer en doute l'éclat de leurs succès.

Ainsi, aux xve et xvie siècles, Jean Ockeghem fonde en France une école de musique, d'où sortent les meilleurs musiciens français; Jean Tinctor rend les mêmes services dans le royaume de Naples; Josquin prépare les fondements de la belle école romaine; Adrien Willaert, né à Bruges, crée l'école vénitienne;

Cyprien Rore, né à Malines en 1516, dirige une école de musique à Parme, d'où sortent une foule de compositeurs, de chanteurs et de professeurs distingués : l'admiration des Italiens pour son génie va si loin, que dans les éditions de ses œuvres on le nomme *il divino Cipriano de Rore;* Roland Lassus ou Orlando de Lasso, né à Mons en 1530, dont les travaux sont immenses, est, pour son talent, honoré de lettres de noblesse par Maximilien II.

On sait que ce ne fut que longtemps après Gui d'Arezzo, qu'on ajouta à ses six désignations de notes : *ut, re, mi, fa, sol, la*, une septième dénomination. Il paraît que ce fut un musicien belge qui le premier tenta cette innovation; peut-être même y en eut-il deux qui essayèrent concurremment cette réforme, car les anciens auteurs nomment tantôt Hubert Waelrant, tantôt Anselme de Flandre. Ce qui est hors de doute, c'est qu'en 1547, Waelrant proposa de substituer à la gamme de six notes, sept autres syllabes.

Environ cinquante ans après, Henri De Putte ou Van De Putte, essaya une réforme du même

genre en Italie. On disputa longtemps sur cette addition, et sur la désignation à adopter pour les notes. Enfin de nouvelles générations s'accommodèrent mieux de la gamme à sept notes, et la gamme à six, ou la solmisation par les hexacordes fut reléguée dans le plain-chant.

Nous ne devons pas oublier que Henri Dumont, né à Liége en 1610, fut le premier musicien qui employa en France la basse continue dans ses ouvrages. Dans les temps modernes, qui ne se souvient avec délices des savantes et aimables compositions de Grétry et de Gossec, ces deux Belges qui avec Méhul formaient la section de l'institut de France consacrée à la musique?

Dans les temps modernes, nous avons vu Henri Mees, né à Bruxelles vers 1760, tellement admiré en Pologne pour son talent musical, que toutes les classes participèrent au deuil que causa sa mort en 1820; le grand-duc Constantin accompagna le convoi. Englebert Pauwels, aussi de Bruxelles, mort à vingt-cinq ans, unissait à la savante et sévère composition de Mozart et d'Haydn toute la grâce des Cimarosa, Paësiello,

Paër, etc. Nous dépasserions de beaucoup les bornes que nous nous sommes imposées, si nous voulions indiquer seulement les grands musiciens belges des XVIIIe et XIXe siècles.

Au XVIIIe siècle encore, Jean Noël Hamal, de Liége, s'élança avec succès dans des routes nouvelles qui fixèrent l'admiration des connaisseurs, la hardiesse de son génie l'affranchissant des règles sans nuire à l'art. Quant à l'exécution, y a-t-il parmi les musiciens contemporains beaucoup d'artistes qui pourraient lutter avec notre célèbre Bériot?

Son élève, grand artiste de onze ans, Vieuxtemps, dépasse de bien loin toutes les célébrités de son âge. Dans le bras et dans le cœur d'un enfant, comment concevoir tant de précision, de vigueur, de hardiesse et de chaleur d'expression!

Nous devons nous féliciter que M. François-Joseph Fétis, né à Mons, soit enfin venu s'établir dans sa patrie. Outre plusieurs écrits d'un grand mérite, il a commencé la publication de la seule biographie complète des musiciens que possède le monde littéraire. Les vastes connais-



sances qu'il y déploie en font un ouvrage de la plus haute importance pour l'art.

Il faut que la musique soit un talent bien naturel chez les Belges, car outre que dès les temps anciens ils y ont excellé, comme nous venons de le voir, et produit des maitres presque dans toutes les parties de cet art, quel est aujourd'hui le pays en Europe qui peut se vanter d'avoir autant de sociétés musicales que la Belgique, non de ces sociétés privées, de ces exécutions isolées qu'on rencontre chez chaque nation, mais de véritables corps de musique allant lutter de ville en ville, même de village en village, avec leurs rivaux, et exécutant parfaitement les morceaux d'ensemble les plus difficiles?





II

PEINTURE.

A de simples couleurs cet art plein de magie
Sait donner du relief, de l'âme et de la vie.
Ce n'est rien qu'une toile, et l'on croit voir un corps.
Il évoque à son gré les vivants et les morts;
Il transporte les yeux aux confins de la terre.
Il n'est événement, ni d'amour ni de guerre,
Que cet art n'ait enfin appris à tous les yeux.

(La Fontaine.)

On sait que l'école flamande de peinture ne le cède qu'à l'école italienne; elle rivalise même à plusieurs égards avec elle. Bruges, Bruxelles et Anvers sont renommées pour les maîtres de l'art, qui y sont nés. Il suffit de citer les noms

de Van Eyck, Memling, Rubens, Van Dyck, Crayer, Jordaens, etc., etc.

Il serait inutile d'entrer dans des détails déjà tant de fois répétés par des auteurs qui se trouvent entre les mains de tout le monde, sur la supériorité de ces hommes de génie. Le bel art de la peinture ne tomba même point dans les temps malheureux, qui furent si funestes à la Belgique, et l'on continue toujours à l'y cultiver avec un succès que ne démentiraient point les maîtres qui ont fait la gloire de leur siècle. Les Wappers, les Verboeckhoven, les De Kaiser, les Navez, les Brakeleer, les Paelinck, les Van Hanselaere et tant d'autres maintiennent par leur talent la réputation de la célèbre école flamande.

La Belgique a des droits fondés à l'invention de la peinture sur verre, ou du moins (Vasari en fait l'aveu) de ses procédés les plus ingénieux. Cet art, dit Guichardin, « e condotta dalle » genti all'intera perfettione, havendo costoro » trovato oltre alla vaghezza e vivacità de colori, » il misterio di cuocergli in sul vetro onde ne » per acqua, ne per vento, ne per tempo essi co-

» lori si perdono mai, come prima si perdevano : » e costoro anche hanno trovato in modo del » commettergli insieme col piombo. Art van » Hort, borghese d'Anversa, il primo fu che » trova la maestra di cuocere e colorire sopra » il vetro christallino. »

M. De Reiffenberg fait justement observer, que c'est à tort que Heylen avance que les premiers essais de peinture sur verre ne datent que de l'époque de Charles-Quint; ils furent bien antérieurs. Van Eyck, dont nous nous occuperons bientôt plus spécialement, fut l'inventeur d'un verre coloré dans la pâte, jusqu'au tiers ou à la moitié de son épaisseur. Ce secret passa de la Belgique en France, et ne fut connu en Italie qu'au commencement du XVIe siècle. Dans l'*Atlas* de Blaeuw, on trouve à ce sujet, page 10 : « Vitro quo pacto colores imprimantur » et incoquantur, aliaque eo pertinentia et sanè » quàm admiranda, Belgarum inventum est. » — « C'est aux Belges qu'est due l'invention de la méthode de faire cuire les couleurs dans le verre. » Il ne faut cependant pas conclure

de là que la première idée de peindre sur verre soit venue de la Belgique; il est plus juste de croire avec Guichardin, dont nous avons cité le passage ci-dessus, que c'est aux Belges que l'on dut les perfectionnements apportés à cet art curieux. Qui n'a point admiré les belles vitres de Sainte-Gudule à Bruxelles, peintes par Diepenbecke, Jean Ack d'Anvers et Jean Floris? celles de Tongerloo étaient aussi d'une grande beauté. Dans les archives de cette dernière ville, on trouve qu'en l'année 1553, un vitrage de 685 pieds carrés devait être fait *door Frederic Van Amsterdam, woonende tot Herenthals..... loffelyk gebakken sonder pincheel daer aen te besigen*. Plus tard on employa beaucoup plus fréquemment les verres peints, mais ils furent toujours d'un prix élevé.

Comme ils étaient très-recherchés par les étrangers, surtout par les Anglais, la Belgique en garda peu par la suite, quoiqu'elle sût le mieux les confectionner.

Guichardin loue beaucoup sur son talent en cet art, un de ses contemporains, du nom de

Georges Hoefnagel. Voici ce que dit le *Dictionnaire des origines*, à ce sujet : « Van Donder, en Hollande, Hoefnagel en Flandre, et Volsak en Allemagne, sont les premiers qui aient peint de pleine couleur, comme à l'huile, excepté le nud. Les miniatures se faisaient admirer dans ces pays, qu'elles n'étaient encore en France qu'une froide enluminure. »

Nous passerons maintenant à une question que nous sommes loin de considérer comme entièrement éclaircie, et à laquelle nous ajouterons quelques développements importants passés sous silence par Heylen, c'est-à-dire la découverte de la peinture à l'huile. Les presses de Brunswick mirent au jour, en 1774, un opuscule en allemand, d'Abraham Lessing, dont le but est de prouver que l'art de peindre avec des couleurs mêlées ne doit pas être attribué aux Belges, et de démontrer que déjà, au onzième siècle, les Allemands connaissaient ce que la postérité a attribué au génie de Van Eyck (1). Les argu-

(1) L'abbé Morelli a aussi parlé de l'ouvrage de Théophile

ments de Lessing reposent sur le texte d'un ouvrage de Théophile, auteur du XI[e] siècle, aussi appelé Roger. Le chap. XXIII traite *de coloribus oleo et gummis terendis*, et le chap. XXVIII *de rubricandis ostiis et de oleo lini.*

Voici le texte de ce chapitre XXIII, sur lequel s'appuient principalement les adversaires de Van Eyck.

« Omnia genera colorum eodem genere olei
» teri possunt, et poni possunt in opere ligneo,
» in his tantùm rebus quæ soli siccari possunt;
» quin quotiescumque unum colorem imposue-
» ris, alterum ei superponere non potes, ni
» prior exsiccetur, quod in imaginibus diutur-
» num et nimis tædiosum est. Si autem volueris
» opus tuum festinare, sume gummi quod exit
» de arbore ceraso sive pruno, et concidens
» illud minutatim, pone in vas futile, et aquam

qui va nous occuper, dans les *Codici Naniani* (Cod. 39), et M. Raspa a traité ce sujet avec plus de détails encore, dans son *Essai critique sur la peinture à l'huile*, publié en anglais à Londres. Enfin le traité entier de Théophile a été inséré par Christiano Leist, dans la collection de Lessing : *Zur Geschichte und Litteratur*. Brunsw., 1781.

» abundanter infunde, et pone ad solem, sive
» ad carbones in hieme, donec gummi liquefiat,
» et ligno rotondo diligenter commisce. Deinde
» cola per panum et inde tere colores et impone
» omnes colores, et misturæ hoc gummi teri
» possunt et poni, præter minium et cerosam
» (cerussam) et carmin, qui cum claro ovi te-
» rendi et ponendi sunt. »

On ne peut guère tirer de conséquence bien concluante de ce texte, car après Théophile, les peintres ne quittèrent point leur ancienne méthode de mêler, pour leurs ouvrages, les couleurs avec de l'eau gommée et du blanc d'œuf, jusqu'à l'époque où Jean Van Eyck prit une autre voie. Heylen prétend à tort, et sans nécessité pour la proposition que nous soutenons, que Théophile n'enseigna qu'à employer l'huile pour imprégner les couleurs dans le bois, ou pour rendre plus unie la peinture du bois des fenêtres, des portes ou autres objets semblables, qui sont le plus exposés aux injures de l'air. Théophile explique au contraire, au chapitre XXII, l'usage de la peinture à l'huile pour

les ornements et les figures : « Accipe colores » quos imponere volueris, terens eos diligenter » oleo lini sine aquâ, et fac mixturas vultuum » ac vestimentorum sicut superiùs aquâ feceras; » et bestias sive aves, aut folia variabis suis » coloribus, prout libuerit. »

Lessing se demande quels monuments historiques appuient l'opinion qui prétend que le peintre belge a découvert le premier la méthode actuelle de peindre à l'huile. Mais Van Eyck ne nous a-t-il pas laissé des tableaux, et jusqu'aujourd'hui où s'en trouve-t-il d'autres antérieurs? Si Théophile, quatre siècles avant Van Eyck, avait inventé le moyen de mélanger l'huile aux couleurs, ainsi qu'on le fait actuellement, comment serait-il arrivé que cet art précieux fût resté enseveli dans les ténèbres pendant un si long espace de temps? Comment eût-il pu le tenir caché à tous les artistes ses contemporains? Pourquoi Cimabuë, le restaurateur de la peinture au XIIIe siècle, pour rendre ses couleurs pour ainsi dire éternelles, ne préfère-t-il pas l'huile à l'eau de gomme et au blanc d'œuf?

Lessing ne fait aucun cas de l'autorité de Van Mander ni de celle de Vasari, non plus que de l'épitaphe d'Antonello de Messine, qu'il relègue au rang des fables. Si cette inscription funéraire est mensongère, pourquoi aucun des écrivains italiens, après Antonello, pourquoi aucun peintre n'en fit-il l'observation? A quelle fin Vasari eût-il inventé une fable bien moins honorable pour sa nation que pour les Belges? Pourquoi ne disait-il pas plutôt que c'était Antonello qui avait fait cette brillante découverte? Musantius, auteur italien (*Tab. chron.*, édit. 1751, p. 402), qui est très-partial pour ses compatriotes, est également amené à convenir qu'Antonello introduisit le premier en Italie l'art de peindre à l'huile, qu'il avait appris chez les Belges.

Il s'élève une autre espèce de contradicteurs qui opposent à Van Eyck, non plus l'autorité des livres, mais la science des peintres et les expériences des chimistes. Malvasi, d'après le jugement de Tiarini, soutient que Lippo Dalmasio avait peint à l'huile. Les Napolitains, sur le témoignage de Mario de Sienne, affirment la

même chose à l'égard de leurs peintres du XIVe siècle. Il Raspe, Il Valle, Tiraboschi, ont tenu le même langage. On découvrit dans un monastère de Bohême quelques tableaux peints à l'huile, et qui se voient encore aujourd'hui dans la magnifique collection de l'empereur d'Autriche à Vienne.

Un, entre autres, contenait l'inscription suivante : « *Gemaelt in oel von Thomas von Mutina,* » *oder von Muttersdorff in Boehmen,* 1297. — » Peint par Thomas de Mutina (1), l'an 1297. » Mais cette inscription est évidemment bien postérieure au tableau. Ces sortes d'inscriptions après coup sont fréquentes, et ne supposent pas même l'intention de tromper. Un grand nombre de tableaux, antérieurs à l'invention de la peinture à l'huile et qu'on croit faits de cette manière, ont été retouchés à l'huile plus tard, comme l'Annonciation de Florence, ou la *Santa Maria primerana* de Fiesole, et ont pu ainsi donner lieu à des conséquences fausses. De plus,

(1) Il est cité souvent sous le nom de Thomas de Modène.

Alessandro da Morrona, dans sa *Pisa illustrata nelle arti del disegno,* tome II, page 165, rapporte qu'une expérience chimique ayant été faite par un professeur de l'académie de Pise, sur des tableaux qu'on disait être à l'huile, et bien antérieurs au siècle de Van Eyck, il fut prouvé qu'ils étaient peints à la cire. Voici le passage :

« Pregai di ricorrere all'arte chimica il signor » dottor Giuseppe Branchi, che la cattedra de » questa scienza occupa meritamenti nell' impe- » riale accademia Pisana. Egli graziosamente ne » imprese l'assunto, ed io riporto le parole stesse » ch'ebbe la gentilezza de comunicarmi : Divisa » la mestica dipinta in due porzioni, fu una di » queste fatta bollire nell' alcool, e l'altra nell' » acqua distillata. Ambidue i liquidi conserva- » rono la trasparenza, e soltanto acquistarono un » color giallognolo. Col raffreddamento però se- » parossi dal primo una bianca sostanza coagu- » lata, e sulla superficie del secondo manifestossi » un sottilissimo strato di materia densa simile » alla cera. Tanto l'una, quanto l'altra di queste » sostanze, estratta che fu dal respettivo liquido,

» ed asciugata, era infiammabile; si liquefaceva
» con pochi gradi di calore, e al pari della cera,
» lustrava i legni levigati. Queste proprietà ca-
» ratteristiche unite a quella di conservare l'al-
» coöl bollente la propria trasparenza, e di de-
» porre nel raffreddarsi la materia disciolta nello
» stato di bianco coagulo, abbastanza dimos-
» trano l'esistenza della cera nella sopraddetta
» mestica dipinta.

» Per osservare se questi medesimi resultati
» si ottenevano ancora da altre antiche pitture
» esistenti in Pisa ed in Firenze, furono ripetute
» sopra un buon numero di queste l'enunciate
» esperienze, dalle quali potemmo dedurre.... che
» i segni piu certi di questa sostanza si hanno da
» quei dipinti che attribuir si possono ai tempi
» di *Giunta;* che da quest' epoca fino al 1360
» sembra che la dose della cera andasse a poco a
» poco diminuendo, perchè, in proporzione
» della minor lucentezza che hanno le pitture de
» questi ultimi tempi in paragone delle prime,
» si trova ancora di detta sostanza una minor
» quantità; che finalmente quelle, delle quali

» fino ad ora si è parlato, non sono dipinte a » olio, poichè fatta la solita esperienza, in vece » de manifestare il bianco coagulo, e di lasciare » l'alcool trasparente, colorì molto il medesimo, » e lo intorbo in modo da non riprendere giam- » mai la primiera trasparenza. »

Lanzi, dans son *Histoire de la peinture en Italie*, tome I, page 130, en parlant de l'objection dont nous nous occupons, dit que ce serait absurde de croire que Thomas de Modène ait porté la peinture à l'huile en Allemagne, d'où elle aurait passé en Flandre. Il ajoute : « Outre la cire, les anciens faisaient usage de certaines gommes et de jaunes d'œufs, ce qui a contribué à jeter dans l'erreur, des hommes très-habiles, tant les tableaux peints de cette manière ont de ressemblance avec ceux qui sont peints avec une petite quantité d'huile. » Dès les premiers temps de l'art, on délaya la cire avec quelques gouttes d'huile éthérée. C'est ce que Zanetti a observé dans la peinture vénitienne, et ce que l'analyse de la peinture de Thomas de Modène confirme d'une manière frappante :

« M. le comte de Duras m'assura en 1793 que, lorsqu'il était à Vienne, il avait vu faire cet examen par l'ordre et en présence de M. le prince de Kaunitz, et que l'opinion unanime des savants professeurs qui en étaient chargés, avait été qu'il n'y paraissait aucun indice de l'emploi de l'huile, mais que ces peintures avaient été faites avec des gommes très-légères, amalgamées avec des jaunes ou des blancs d'œufs. »

On doit porter le même jugement sur toutes les productions semblables antérieures à Van Eyck. Mais, dira-t-on, comme il est constant qu'une certaine manière de peindre avec de l'huile a été enseignée par le moine Théophile, en quoi consiste l'invention de Van Eyck? Morelli et Lanzi nous l'expliquent. Dans l'ancienne méthode, on ne pouvait étendre une couleur sur un panneau si la couleur employée auparavant n'avait pas d'abord été séchée au soleil, ce qui demandait une patience infinie, comme Théophile l'avoue lui-même : « Quod in imaginibus diu» turnum et tædiosum nimis est (cap. 23); » à quoi l'on peut ajouter que, par cette méthode, les

couleurs ne pouvaient jamais parfaitement se mêler et se fondre ensemble. Van Eyck aperçut ces inconvénients, et il les sentit plus vivement encore lorsque, ayant exposé au soleil une de ses peintures pour sécher, la force de la chaleur fit fendre le panneau. Alors cet artiste, qui était en même temps philosophe et chimiste, combina la manière d'employer des couleurs huilées qui pussent se sécher d'elles-mêmes sans être mises au soleil; il y ajouta d'autres mélanges, et imagina le vernis, qui, étant sec, ne craint point l'eau, anime les couleurs, les rend brillantes et les unit parfaitement. Ces expressions sont celles mêmes de Vasari; elles nous paraissent résoudre la question, et cette solution peut se réduire à très-peu de mots. Avant Van Eyck, on connaissait quelques moyens de peindre à l'huile, mais ils étaient très-restreints, et trop assujettissants à employer dans les tableaux à figures, etc. Ces moyens étaient en usage en deçà des Alpes, mais on ignore s'ils étaient connus alors en Italie. Jean de Bruges trouva la manière de perfectionner cet art, qui se répandit bientôt en Europe.

On a hésité entre Jean et Hubert Van Eyck au sujet de l'invention de la peinture à l'huile. Feu M. Liévin de Bast a fortifié de l'autorité de ses recherches l'opinion que ce fut Hubert : en supposant toutefois que l'un ou l'autre fût l'inventeur de la peinture à l'huile, car les registres qui contiennent les comptes des villes de Bruges et de Gand tendent, selon quelques-uns, à établir que bien avant l'époque de Philippe le Bon, on savait peindre à l'huile; mais ces inductions sont loin de pouvoir contre-balancer les arguments du système contraire.

Nous avons cru que ces détails étaient nécessaires, quelque restreint que fût notre cadre, lorsqu'il s'agissait d'un homme aussi célèbre, à plus d'un titre, que notre compatriote Van Eyck.

Depuis l'invention de la peinture à l'huile, un Dinantais, Joachim Patinier, du commencement du XVIe siècle, fut un des premiers artistes qui aient traité le paysage d'une manière spéciale, et en aient fait, au lieu d'un accessoire, un objet principal. Ce fut une innovation que son grand talent fit bientôt agréer avec enthousiasme.

Dans le XVII[e] siècle, l'histoire nous apprend que Van der Meulen, cet immortel peintre de batailles, prêtait son pinceau à Le Brun pour représenter, dans les batailles d'Alexandre, les chevaux que personne ne dessinait mieux que lui.

On a pu remarquer dans les différentes expositions de Bruxelles, combien notre école actuelle de peinture déploie de talents. Quelques artistes se sont montrés dignes des grands maitres; aussi leurs compositions sont-elles avidement recherchées à l'étranger.





III

ARCHITECTURE, SCULPTURE ET GRAVURE.

O prodige de l'art ! magique enchantement !
Le marbre inanimé, muet, sans mouvement,
A l'insensible espace imprime un caractère !
Là, tour à tour on craint, on gémit, on espère :
Ailleurs on voit déjà les marbres assouplis
Flotter en chevelure, ondoyer à longs plis ;
L'art amollit des chairs la roideur immobile ;
Plus loin l'ouvrage entier, sous une main habile,
Superbe, du génie a respiré le feu.
Le chef-d'œuvre est formé, déjà le marbre est dieu !

(Thomas, *Pétréide*.)

Il semble, comme le remarque justement M. de Reiffenberg, que le caractère national des Belges se symbolisait dans les magnifiques monuments

du moyen âge; que tant de beaux temples, de riches hôtels de ville, de beffrois altiers, de halles spacieuses, fussent une réalisation matérielle des deux pensées qui dominaient alors la société, la religion et le gouvernement de cité (1).

Dès le XII[e] siècle, deux des plus célèbres abbayes de la France, furent rebâties sous la direction de deux religieux belges: Sainte-Geneviève de Paris sous celle d'Étienne de Tournay (2); et Saint-Denis, sous celle de Suger de Saint-Omer. A la même époque, Hucbald, du pays de Liége, s'illustrait en Europe par ses talents en architecture. Au commencement du XIV[e] siècle, dit Hallam, dans son ouvrage sur l'*Europe au moyen âge*, l'art de bâtir en briques, perdu depuis les Romains en Angleterre, y fut de nouveau introduit et emprunté à la Flandre.

(1) On peut consulter, sur les architectes belges et les dates des plus beaux monuments d'architecture de la Belgique, un tableau dans la deuxième partie de l'*Essai sur la statistique ancienne de la Belgique*, par M. le baron de Reiffenberg.

(2) Sanderus croit que cet abbé était d'Orléans.

Les cheminées ne furent en usage qu'assez tard. Le plus souvent on faisait du feu dans un brasier, et quelquefois dans un coin de l'appartement, et la fumée sortait par les portes ou par les fenêtres. La plupart des auteurs croient que l'usage général des cheminées est postérieure au XIIIe siècle. La Belgique peut s'attribuer en grande partie cette invention. Elle fut bientôt répandue chez tous les peuples voisins.

En 1834, on rencontra un conduit de cheminée en démolissant au château des comtes, à Gand, un mur presque aussi ancien que ce gothique monument.

Dans les ruines du château de Biersel, près de Bruxelles, contruit vers le XIIe siècle, on ne remarque de cheminée ouverte que dans le grand salon et dans la cuisine seulement.

Appelmans avec Amelius commencèrent, en 1422, à élever la tour de la cathédrale d'Anvers, un des plus beaux monuments de l'époque. L'Annuaire du bureau des longitudes la place au nombre des édifices les plus élevés du globe. Elle n'a que 26 mètres de moins que la plus haute des

pyramides d'Égypte. C'est aussi dans la première moitié du xve siècle que Jean Ruysbroeck construisit la tour de l'hôtel de ville de Bruxelles, haute de 364 pieds, percée à jour dans toute son élévation avec tant de hardiesse et de grâce, et surmontée d'une statue de saint Michel en cuivre doré, de 17 pieds de hauteur, posée sur une pierre plate de 12 pieds de diamètre, au désespoir de tous les architectes à venir. Partout on a parlé de l'hôtel de ville de Louvain, palais de dentelles, qui porte l'imagination du voyageur au sein des merveilles orientales.

Érasme Quellyn, aussi grand architecte que bon peintre, n'étendit-il point sa réputation dans toute l'Europe?

Ce fut encore un Belge, François Romain, de Gand, que Louis XIV appela en France pour être architecte des bâtiments et domaines du roi, et qui construisit le Pont-Royal, de 500 pieds de longueur, construction à laquelle on avait dû renoncer, à cause de l'abondance des eaux de source. Le frère Romain leva tous les obstacles.

Nous avons oublié de rappeler qu'en 1566, ce fut sur les plans de Passchen, d'Anvers, que s'éleva la Bourse de Londres. Cet édifice, construit en marbre, avait 200 pieds de longueur sur 180 de largeur. Il fut détruit par le terrible incendie de 1666.

Quiconque est familiarisé avec l'histoire de l'art en Belgique, s'apercevra aisément que nous avons passé sous silence quantité d'excellents architectes, tels que le Flamand Pierre De Wit, qui éleva le palais électoral de Munich, l'un des plus grands et des plus beaux de l'Europe, et une foule d'autres hommes d'un grand talent; mais, comme nous l'avons déjà dit, nous ne pouvons citer que les artistes dont les œuvres ont fait faire un progrès marqué à l'art.

On peut voir, dans l'ouvrage de M. le comte de Becdelièvre, que nous avons cité dans notre Introduction, quel talent déploya en architecture, dans la dernière moitié du XVIIIe siècle, De Wez, qui restaura cet art en Belgique, où il était tombé, ainsi qu'en France, dans une décadence complète.

A l'époque actuelle, l'étranger admire le magnifique palais de la chambre des représentants à Bruxelles, par M. Vanderstraeten; le palais du prince d'Orange, par M. Suys; le superbe palais de l'université de Gand, par M. Roelandt; la somptueuse salle de spectacle d'Anvers, par M. Bourla de Tournay; le palais du roi à Bruxelles, par M. Vifquin; et d'autres monuments qui prouvent que la Belgique maintient son ancienne renommée (1).

Passons maintenant à la sculpture et à la gravure. Il était dans l'ordre des choses que ces sœurs de la peinture fussent dignement honorées dans un pays où celle-ci avait des autels,

(1) Voici, comme point de comparaison, la hauteur des constructions les plus élevées :

1° La flèche des Invalides, au-dessus du pavé.	105 mètres.
2° La coupole de Saint-Paul, à Londres. . .	110 —
3° La flèche de l'Église d'Anvers.	120 —
4° La coupole de Saint-Pierre de Rome, au-dessus de la place	132 —
5° La tour de Saint-Étienne, à Vienne . . .	138 —
6° Le Munster, tour de Strasbourg, au-dessus du pavé	142 —
7° La plus haute des pyramides d'Égypte . .	146 —

dont les ministres servaient de modèles à ceux du reste de l'Europe.

Anvers eut la gloire de produire au XVII[e] siècle le plus excellent sculpteur qui ait existé depuis la renaissance des arts. Il n'y a guère que le fameux Michel-Ange qu'on puisse mettre en parallèle avec lui. Voici ce qu'en dit Sandrart dans son *Académie de peinture, architecture et gravure :* « Adeo ut non Roma tantùm, sed » tota Italia, imò jam totus fateri cogatur terra- » rum orbis, Quesnoyum Belgam, in arte sta- » tuaria, non omnibus tantùm aliarum na- » tionum, sed et Italiæ ipsius artificibus, » longissimè præferendum, et pro Phœnice » sculptorum decantandum esse. »

Quel voyageur n'a pas admiré la conception et l'admirable sculpture en bois de la chaire de vérité de Sainte-Gudule à Bruxelles, faite pour les jésuites de Louvain, et donnée à la cathédrale de Bruxelles par Marie-Thérèse ? Ce chef-d'œuvre est dû au génie de Henri Verbruggen d'Anvers. Cette ville est, dans l'histoire de l'art, peut-être une des plus fécondes de l'Europe en

hommes d'un mérite transcendant : le magnifique maître-autel en marbre de sa cathédrale, le premier monument de la Belgique qui ait attiré l'attention des connaisseurs, fut créé par le savant ciseau de Robert de Nole, un de ses enfants.

La Hollande, sous le rapport des sciences et des arts, n'avait rien à envier aux autres pays, dans les temps de sa splendeur, et néanmoins ce fut Rombaut Verhulst, né à Malines en 1633, que ses talents firent appeler par la république de Hollande pour élever des monuments à ses amiraux morts en combattant pour la patrie.

Il est à remarquer que dans l'église de Westminster à Londres, espèce de musée de monuments nationaux, vingt des mausolées sont faits par deux sculpteurs anversois, Pierre Scheermaeckers et Michel Rysbrack.

Les belles sculptures de Laurent Vander Meulen, né à Malines en 1645, ont toujours été recherchées par les étrangers. Son grand mérite consistait à sculpter des festons de fleurs, des fruits et des légumes, au milieu desquels il introduisait des oiseaux, des écrevisses, etc. Ses

productions en ce genre sont inimitables. C'était surtout dans les cadres de miroirs et de tableaux qu'il déployait toute la finesse de son ciseau.

On connaît la réputation dont jouirent chez eux et à l'étranger, dans le XIXe siècle, les sculpteurs Calloigne et Kessels. Celui-ci, peu de temps après son arrivée à Rome, remporta à l'Académie le premier prix de sculpture, et son concurrent était le meilleur élève du célèbre Canova. Une mort prématurée vient de l'enlever aux arts. Calloigne remporta en 1806 le grand prix de sculpture à Paris, ce qui lui fit obtenir la faveur d'aller à Rome aux frais du gouvernement. Son *Aphrodite* est une figure d'une correction parfaite, que ses formes élégantes et gracieuses rendent admirable. Ses statues de Van Eyck, du comte d'Egmont, de *Vénus sortant de la mer*, de Socrate, et ses bas-reliefs, le mettent au premier rang des artistes belges.

Déjà deux compositions remarquables, l'*Adolescent qui presse contre son sein un lapin, pour le garantir des poursuites d'une levrette*, et *un Guerrier se préparant au combat*, prouvent le brillant

avenir réservé à M. Eugène Simonis, jeune sculpteur de Liége.

Les ouvrages de M. Geefs, lors de l'exposition de 1836, à Bruxelles, parurent tellement supérieurs, que ses compatriotes firent frapper, par souscription, une médaille en son honneur.

Quant à la gravure, la Belgique se mit encore au premier rang de très-bonne heure.

M. Huber, dans ses *Notices générales des graveurs, divisés par nations*, Dresde, 1787, dit :

« On ne saurait refuser la prééminence aux graveurs des Pays-Bas sur ceux de toutes les autres nations; eux seuls ont rempli les demandes essentielles des amateurs de la vraie gravure. En effet, continue ce grand connaisseur étranger, quelle force de burin dans Goltzius et ses élèves ! quelle vigueur dans les graveurs de Rubens et de son école ! quelle magie de clair-obscur dans Rembrandt et ses disciples ! quelle netteté, quelle pureté d'exécution dans Edelinck, etc. ! Aussi la postérité est juste : le prix qu'elle a établi pour les belles estampes de ces fameux maîtres décide en leur faveur. »

Dès le milieu du xve siècle, Martin Schoonbauer, d'Anvers, regardé comme le maître d'Albert Durer, introduisit le premier dans sa patrie l'art de graver les estampes sur le cuivre, art encore inconnu du reste de l'Europe, excepté de l'Italie, où Thomas Finiguerra venait d'en faire la découverte.

Au xvie siècle, la Belgique n'est pas le pays le moins bien partagé en graveurs du plus grand mérite. Nous y comptons Jérôme Cock, Théodore Debry, Lambert Suavins, Nicolas de Bruyn, Marc Gheraerds, Dominique Custos, Jacques de Gheyn, et surtout Jean et Raphaël Sadeler.

Dans le cours du xviie siècle, la gravure était parvenue chez nous à la plus grande perfection. Guillaume Leeuw pratiquait un nouveau genre de gravure, propre à reproduire surtout les peintres coloristes.

Le burin de Pontius multiplie les œuvres de Rubens et d'autres maîtres, sur ses cuivres si recherchés pour leur beauté et leur perfection.

Puis viennent Abraham de Bruyn, François Snyders, les De Bye, Corneille Vermeulen,

Pierre Cloet, dont le burin est toujours si pur, et surtout Gilles Sadeler, qui conduisit à sa perfection la gravure du portrait, et n'eut peut-être pas de rivaux dans celle du paysage. Il fut, comme on sait, surnommé le phénix de la gravure.

Pendant que ces artistes florissaient pour la plupart à Anvers, Liége envoyait à Paris son Jean Valdor, Jean Warin, et Jean Duvivier, qui succéda à ce dernier. C'est à un autre Liégeois, Gilles du Marteau, qu'on doit l'invention de la gravure à la manière noire.

Un graveur était né à Anvers qui devait élever son art à la plus haute perfection, car il n'a pas encore été surpassé depuis : cet homme était Gérard Edelinck.

Louis XIV, voulant avoir une suite de gravures représentant les principales actions de la vie du roi son père, ne crut pas pouvoir en confier l'exécution à un artiste plus habile que Jean Valdor, de Liége, qui grava une partie de ses planches sur ses propres dessins.

On doit à Jean Warin, de Liége, d'importants

perfectionnements dans la gravure des médailles et dans le monnayage. Voltaire dit de lui, dans son *Histoire de Louis XIV* : « Nous avons égalé les anciens dans les médailles. Warin fut le premier qui tira cet art de la médiocrité, vers la fin du règne de Louis XIII. »

Un autre Liégeois, Duvivier, fut graveur de Louis XV. Après la mort de cet artiste, M. de Marigny, consulté par le roi sur le choix d'un nouveau graveur en médailles, conseilla à S. M. de différer, dans l'espérance qu'il se rencontrerait un Belge pour le remplacer, ajoutant : « qu'il n'y avait que cette nation pour » bien saisir les effigies. »

Nous voyons que si les noms des peintres de notre vieille école flamande occupent une des places les plus distinguées dans l'histoire de l'art, ceux de nos anciens graveurs n'y ont pas obtenu une mention moins honorable.

De nos jours le graveur De Meulemeester, de Bruges, sut vaincre tous ceux qui l'avaient précédé dans la représentation des tableaux de Raphaël, qui décorent les loges du Vatican. Déjà

en 1607, cet ouvrage avait été gravé par Sixte Badatocchio et Jean Lanfranc; en 1649, par Nicolas Chaperon; en 1717, par César Fantettus, à l'exception des quinze derniers tableaux, qui furent gravés à Rome par Pierre Aquila; en 1808, par David (le graveur) et son élève Mlle Sibire.

Malgré toutes les copies gravées de cette belle œuvre de Raphaël, dont quelques-unes sont remarquables, notre compatriote n'a pas craint d'entrer en lice; et par l'exactitude, la correction du dessin, la fermeté et la belle exécution, il a laissé loin derrière lui ses devanciers.

Nous pouvons attendre beaucoup du jeune Onghena, de Gand. A l'âge de 28 ans, il avait déjà produit plus de 600 gravures. Cet intéressant artiste s'est formé absolument seul, sans guide, sans maitre, sans leçons d'académie.

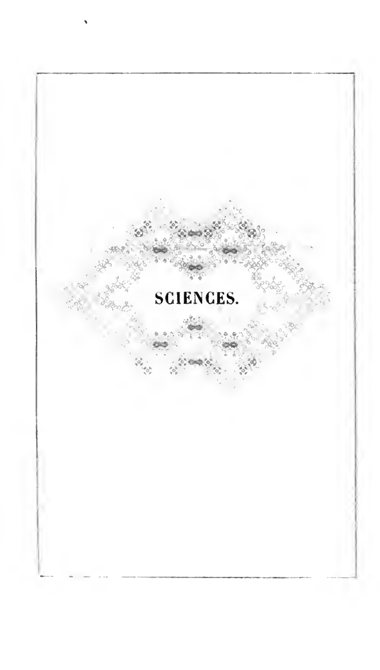
Peu d'orfévres ont porté l'art de la ciselure à un plus haut degré de perfection que Pierre De Fraine et Jean Mivion, tous deux Liégeois. La reine Christine de Suède appela le premier dans ses États. N'oublions pas qu'au XVIe siècle un autre Liégeois, Jean Hloubar, était aussi

habile orfévre que bon ciseleur. On faisait le plus grand cas de ses ouvrages, dont la délicatesse était des plus remarquables.

Les de Bettignies, les Beghem de Mons, ont aussi excellé dans l'orfévrerie et la ciselure. Londres et Paris recherchaient leurs ouvrages.

MM. Braemt, J. Leclerc et Jouvenel de Gand, Jéhotte de Liége, et De Hondt de Bruges, cinq autres graveurs remarquables de nos jours, témoignent assez par leurs œuvres ce que la gravure et la ciselure peuvent encore attendre de gloire des talents de ces enfants de la Belgique.




SCIENCES.

Dans sa majestueuse et sainte obscurité
Soudain s'ouvre un palais par l'étude habité ;
Là tout se tait, nul son n'importune l'oreille ;
Mais le calme est actif et le silence veille.
Des sens, des passions la turbulente voix
Expire en approchant de ces paisibles toits.
Là, loin du vain fracas d'un monde qu'elle oublie
La Méditation, assise et recueillie,
Couve tous les trésors renfermés dans son sein,
Et son front taciturne est penché sur sa main.



I

MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE ET ASTRONOMIE.

Mortel audacieux, que ne tentes-tu pas,
Guidé par la sage Uranie?
La terre est tout entière empreinte de tes pas,
Les cieux le sont de ton génie.
Ces globes qu'un seul astre entraîne autour de lui,
Tu sus comment les suivre en d·s routes prescrites;
Tu connus leur pouvoir, leurs masses, leurs orbites :
Tes regards ont percé jusque dans l'infini.

(Roman, *la Navigation aérienne.*)

Dès le commencement du xve siècle, le cardinal Nicolas de Cusa, né en 1401, dans la province de Luxembourg, l'homme le plus érudit de son temps, renouvela pour un moment (Pluche, *Spectacle de la nature,* tome iv) l'hypothèse du

mouvement de la terre, oublié depuis Pythagore. Copernic et Galilée furent plus heureux après lui, et eurent l'honneur de l'invention.

Le père Castel disait, qu'en possédant bien les ouvrages de Grégoire de Saint-Vincent, célèbre mathématicien et astronome, né à Bruges en 1584, on savait presque tout Newton, et que le savant anglais s'était enrichi des dépouilles du géomètre flamand. « Son traité sur la quadrature du cercle, dit Montuela, est une mine de découvertes importantes et curieuses. On y trouve une multitude de théorèmes nouveaux sur les propriétés du cercle et de chacune des sections coniques, sur la symbolisation de la parabole avec la spirale, qu'il reconnut et enseigna vingt-cinq ans avant que Cavalieri publiât la géométrie des indivisibles, et enfin plusieurs propriétés de l'hyperbole. »

Grégoire se fit un si grand nom parmi les savants, que l'empereur Ferdinand II voulut l'avoir à Prague, et que le roi d'Espagne Philippe IV lui confia son fils, pour lui enseigner les mathématiques.

Les auteurs parlent avec beaucoup d'éloges de Jean-Charles De La Faille, géomètre né à Anvers en 1597, qui, entre autres ouvrages, en écrivit un sur les propriétés du cercle et de l'ellipse et sur le centre de gravité.

On doit remarquer que ce traité a précédé celui de Guldin, que l'on regarde communément comme l'auteur de la théorie de la gravitation.

La Chine dut à Ferdinand Verbiest, né à Pitthem, près de Thielt, des notions plus justes sur les mathématiques. L'empereur l'appela à à la cour en 1669, lui donna la présidence du tribunal des mathématiques, y ajouta le titre de grand mandarin, et lui conféra des lettres de noblesse. L'histoire parle encore des travaux considérables de Liévin Hulsius, de Gand, célèbre par les progrès qu'il fit faire à la géographie, aux mathématiques et à la science des médailles.

Parmi les grands mathématiciens qui ont illustré les annales de la Belgique, on doit compter Simon Stevin, de Bruges.

A. Libes, dans la quatrième période de son *Histoire philosophique de la Physique*, range Stevin

parmi ceux qui ont donné à cette science le plus vigoureux essor.

Quoiqu'il n'en soit fait mention dans aucune biographie, c'est lui qui inventa le calcul décimal (1), comme le prouve son traité *De la Disme*, enseignant facilement à expédier par nombres entiers, etc. Dans un discours de Simon Stevin, qui sert d'introduction à ce traité, après avoir fait voir combien de difficultés résultent, pour l'astronome, l'arpenteur, le marchand, etc., des opérations arithmétiques par nombres fractionnaires, il ajoute :

« Mais d'autant que les voies pour y parvenir sont plus laborieuses, d'autant plus grande est cette découverte disme, ostant toutes ces difficultés, mais comment? Elle enseigne (afin de dire beaucoup en un mot) d'expédier facilement, sans nombres rompuz, tous comptes

(1) La première mention de cette découverte, restituée à son auteur, se trouve dans *le Spectateur belge* (tome I, page 79) de M. l'abbé De Foere, qui la devait aux recherches de M. Scourion, bibliothécaire et secrétaire de la régence de Bruges, et qui a consacré un article détaillé à Stevin.

qui se rencontrent aux affaires des hommes: de sorte que les quatre principes d'arithmétique que l'on appelle ajouster, soubstraire, multiplier et diviser, par nombres entiers, pourront se satisfaire à tel effet, etc. »

L'ouvrage développe ensuite le mode à suivre pour le calcul décimal. Cette invention est certainement une de celles qui pourront le moins être contestées, car nous doutons que quelqu'un puisse fournir des documents antérieurs à Stevin, sur cette espèce de calcul.

M. De Lalonde, auteur du XVIIe siècle, a formellement reconnu cette découverte importante, qui a produit une véritable révolution dans la science des nombres, dans son livre intitulé : *Parallèle de l'arithmétique vulgaire, et d'une autre modernement inventée,* par M. De Lalonde, ingénieur général de France, etc.

On trouve dans la préface :

« Nous avons l'obligation de cette arithmétique en dixme au grand Stevin, ingénieur de feu Mgr. le prince d'Orange, qui l'a inventée, aussi ingénieusement qu'utilement, pour

tous ceux qui trouvent de la difficulté aux fractions de la vulgaire, etc. (1). »

M. Ch. Morren nous a fait connaître, dans un article de l'*Annuaire de l'Académie royale de Bruxelles pour* 1839, que c'est à Jean-Pierre Minkelers, ancien professeur de philosophie au collége du Faucon, à Louvain, que revient la gloire d'avoir découvert le premier le gaz de la houille, ses propriétés inflammables, sa fabrication et sa dépuration. Cette découverte, constatée par écrit, remonte à 1784. Malheureusement elle passa inaperçue en Belgique; mais

(1) Le calcul décimal a été la base du système métrique, dont la précision et la simplicité sont admirables. Le célèbre Lacroix a dit : « Un caractère essentiel, qui assure à ce système la supériorité sur tout ce qui a été fait en ce genre, c'est que toutes les mesures sont liées entre elles et ont un rapport immédiat avec les dimensions mêmes du sphéroïde terrestre. Le mètre est la dix-millionième partie de la distance du pôle à l'équateur, prise sur le méridien qui passe à Paris. L'arc de ce méridien qui traverse la France ayant été mesuré avec une exactitude inconnue jusqu'ici, et calculé avec la plus grande précision par les méthodes du citoyen Delambre, on en a conclu la distance qui se trouve entre le pôle et l'équateur, d'après laquelle on a formé le mètre. »

M. Morren a pris soin d'appuyer cette nouvelle gloire, due à un Belge, par des témoignages irrécusables.

Le savant Minkelers découvrit aussi le gaz aujourd'hui employé à l'ascension des ballons. Le premier il fit monter des aérostats au moyen de l'hydrogène carburé, et cela cinquante-deux ans avant le ballon rempli par le même gaz, avec lequel M. Green fit le voyage aérien de Londres à Weilburg, dans le duché de Nassau (1).

M. B. Renard de Tournay (*Correspondance mathématique*, tome IV, page 93, an 1825) pense que la découverte de la pesanteur de l'air peut être revendiquée avec fondement par Simon Stevin. Nos auteurs de mathématiques et de physique ont eu le malheur de n'être pas assez explorés, ce qui a bien souvent été cause qu'on ne leur a pas rendu toute la justice qui leur était due.

En lisant le *Traité d'optique* que nous a laissé François Aiguillon, mathématicien de Bruxelles,

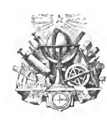
(1) *De l'Industrie en Belgique*, par M. N. Briavoine; t. I, p. 404-405. (Édition de la Société Typographique Belge, Ad. Wahlen et compagnie.)

mort en 1617, on voit qu'il a dû être très-utile au célèbre Newton.

On sait que de nos jours M. Omalius de Halloy a fait faire un grand pas aux sciences géologiques par ses travaux, et que ces sciences sont cultivées avec honneur par MM. Van Mons, Guislain, Van Coetsem, Wesmael, Dumortier, etc.

La réputation de M. Quetelet (1) est européenne; et c'est surtout par la partie scientifique que se distingue l'Académie de Bruxelles, qui entretient des relations avec la plupart des corps savants de l'Europe.

(1) Dans différents écrits de ce savant mathématicien, on trouve des renseignements précieux sur l'histoire de cette science en Belgique.





II

MÉDECINE, CHIRURGIE ET ANATOMIE.

Vésale, de l'étude empruntant les secours,
Interroge la mort pour conserver nos jours.
La mort, obéissant sous cette main savante,
Dévoilait à ses yeux la nature vivante ;
Ces muscles, cet amas d'innombrables vaisseaux,
Du dédale des nerfs les mobiles faisceaux,
Organes où circule une invisible flamme,
Rapides messagers des volontés de l'âme.

(THOMAS, *Pétréide*.)

Mabillon (*Acta Bened.*, tome VII) nous apprend que dans la vie de saint Gérard, abbé et fondateur de Brogne, au comté de Namur, il se trouve, sous l'année 937, qu'Arnold, surnommé

le Grand, comte de Flandre, étant mortellement attaqué de la gravelle, le chirurgien, pour l'encourager à souffrir l'opération de la taille, la fit auparavant à dix-huit personnes, et cela si heureusement, qu'il n'en mourut qu'une seule.

Sainte Hildegarde, religieuse dans les Pays-Bas, au XII[e] siècle, eut une si parfaite connaissance de la médecine, qu'à cette époque d'ignorance (1) elle écrivit quatre livres sur l'utilité dont étaient pour la guérison les métaux, les légumes, les arbres, les poissons, les oiseaux et tous les animaux de la terre.

Cette espèce de traité des matières médicales, quoique fortement imprégné des idées du temps, ne montre pas moins une grande étude et des aperçus ingénieux.

Dans un diplôme de l'ancienne abbaye du Parc-des-Dames, près de Louvain, déposé aujourd'hui aux archives générales du royaume à Bruxelles, diplôme qui est de 1261, on rencontre le nom

(1) Deux conciles, celui de Béziers, tenu vers 1310, et celui de Trèves, tenu dans le même temps, défendirent l'exercice de la médecine et de la chirurgie.

d'un certain *Sygerus phisicus ducissæ*. La mention d'un médecin de la duchesse de Brabant, à une époque si ancienne, est digne de remarque, et assez curieuse. Ce diplôme est rapporté dans le *Messager des sciences et des arts*, 4e livraison de 1836, page 487.

Dans ce même siècle, ce fut un Belge qui s'éleva un des premiers au-dessus du vulgaire des médecins. Jean de Saint-Amand montre par ses écrits, tant imprimés que manuscrits, qu'il fut un des premiers savants de son époque, ainsi qu'on peut s'en convaincre dans l'intéressante *Histoire de la médecine belge avant le* XIXe *siècle*, par M. Broeckx, où nous avons puisé plusieurs renseignements curieux. Ce livre est le résultat d'immenses recherches. C'est un nouveau monument de réhabilitation élevé, pour les étrangers, à la gloire trop souvent méconnue de la Belgique.

Au Compte de la ville de Bruges de 1340 à 1341, folio 27 verso, on trouve :

Meester Jan die surgien van d'steene te sniden van Atreht. iij lb 4.

Quand même nous n'aurions pas la citation des *Acta Bened.*, cette mention seule suffirait pour prouver que 130 ans avant l'expérience faite à Paris sous Louis XI, on taillait à Bruges de la pierre.

La pratique de cette opération paraît s'être maintenue ici, d'après la mention suivante du Compte de 1421 à 1422, folio 97 verso :

Item ghegheven bi bevelle van burchmeesters eene armen kinde dat gesneden was van den steene, in almoessen. VS. DOE iij lb.

Jacques Despars, médecin de Charles VII roi de France, et du duc de Bourgogne, donna le premier, au XIV[e] siècle, la description de la fièvre pétéchiale ; il jouissait de tant de considération à la faculté de Paris, que ce corps le délégua au concile de Constance en 1414.

En France, depuis 1481, on peut indiquer presque sans interruption les noms de tous les médecins ou chirurgiens des rois de ce pays. Ils portaient le titre d'*Archiatre.* Cependant, avant le XVI[e] siècle, on ne trouve personne qui sous l'un de ces titres suivit les armées, tandis qu'en

Belgique, dès le commencement du XIV[e] siècle, il est fait mention de médecins, sous le nom de *Arsatre* (1), qui, par l'ordre des magistrats, étaient attachés aux armées, et fournissaient à leurs compatriotes les secours de leur art. En 1304, on trouve un meester Jan Rapsaet, qui reçut de ce chef 54 ℔ pour deux années d'arrérages de pension, et en outre une somme pour l'acquisition d'instruments nécessaires à l'exercice de sa profession. Le même avait déjà été employé en 1303, avec plusieurs autres médecins ou chirurgiens, devant Lessine :

It. doe Lippine den Arsatre, van Arsatrien (médicaments et autres objets). xl s.

It. Mest. Janne den Arsatre, van zinen dienste van Lessine. v lb iij s.

It. mest. Jan Raepsade van den selven. vi lb.

En 1304, lors des guerres en Zélande et en Hollande, il y a aussi des chirurgiens majors.

Mest. Lambchte den Arsatre vanden gwonden

(1) Dans Kilian on trouve : *artse*, *artset*, *arste*, *medicus*, *artsenen mederi*, *artsenye medicina*.

te zierixze te vmakene, besproken bi scep. x lb.

Vers le milieu du XIVe siècle, cette ancienne dénomination d'Arsatre disparaît, et l'on trouve une foule de mentions de *surgien* (chirurgien).

Nous pensons que ces citations, et plusieurs autres que nous pourrions extraire des Comptes de Bruges, prouvent suffisamment combien déjà à cette époque la médecine et la chirurgie étaient avancées chez nous.

Nous avons vu dernièrement, dans des notices biographiques très-intéressantes insérées par M. l'avocat Coomans aîné dans le *Journal des Flandres*, que le savant médecin belge Nicaise Ellebaudt, né au commencement du XVIe siècle, et qui alla s'établir pendant quelque temps à Presbourg, en Hongrie, était consulté par des habitants de la Sicile et du Danemark, c'est-à-dire à 400 lieues de distance. Il fallait que sa réputation fût immense pour que de pareils faits fussent possibles, dans un temps où les noms circulaient avec autant de difficulté que les voyageurs.

Cet illustre médecin, pendant son séjour en Italie, y émerveilla tous les savants.

Plusieurs auteurs (1) assurent que les contemporains allemands et italiens d'Ellebaudt ne tarissent point en éloges sur ses talents comme médecin, et sur son érudition comme helléniste.

Quoique les biographes aient singulièrement négligé ce nom, jadis illustre, il est à penser qu'Ellebaudt fit faire de grands progrès à la science.

André Vésale, mort en 1564, fut regardé avec raison comme un des ornements du XVIe siècle; ce fut le père de l'anatomie descriptive et le fondateur de l'anatomie pathologique.

« Vésale, dit M. Portal dans son *Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie*, l'emporte par la précocité de son génie sur Pascal, qu'on cite comme l'exemple le plus frappant des talents prématurés »

Voici l'opinion qu'émet le *Dictionnaire histo-*

(1) *Epistolæ illustrium Belgarum*. Autore P. Bertio. Leidæ, 1617.

rique de la Médecine ancienne et moderne, sur ce médecin de Charles-Quint et de Philippe II : « Ses ouvrages jouiront de l'estime qu'on en a fait, tant que la médecine et l'anatomie seront regardées comme des sciences utiles au genre humain. Les écrivains qui l'ont suivi, tout en le perfectionnant, ont avoué que cet homme célèbre a toujours été leur guide et leur modèle. »

Vésale, dans son *Cours d'anatomie*, parle d'une manière assez précise de la circulation du sang, dont la découverte est cependant généralement attribuée à l'Anglais Harvey. Le lecteur a pu remarquer que déjà plus d'une fois nous pouvions nous appliquer le : *Sic vos non vobis* (1) !

Au commencement du siècle suivant, J.-B. Van Helmont, né à Bruxelles en 1577, joua un grand rôle dans l'histoire de la médecine, parce qu'il fut l'un des premiers à saper les fonde-

(1) Voyez le chapitre II du livre III de son traité *De humani corporis fabricâ*. On peut consulter sur cet homme célèbre la biographie étendue qu'en a publiée M. Goethals, bibliothécaire de la ville de Bruxelles, dans ses *Lectures historiques*.

ments de la théorie galénique, qu'il bannit un grand nombre d'hypothèses erronées, alors reçues dans les écoles, et qu'il introduisit plusieurs doctrines qui, épurées ensuite au creuset de la physiologie expérimentale, mirent peu à peu sur la voie d'une explication plus satisfaisante des phénomènes normaux et anormaux de la vie.

L'idée mère, la base du physiologisme moderne, dont Broussais a cru devoir se proclamer le fondateur, appartient non-seulement à ce même Van Helmont, mais aussi au savant Rega, qui, dans son livre *de la Sympathie*, publié en 1721, a amplement développé cette doctrine, ainsi que le démontre le docteur Broeckx, pages 106 et suivantes de son ouvrage déjà cité. Le prétendu réformateur ne nomme pas même les sources auxquelles on est porté à croire qu'il a puisé. Van Helmont acquit aussi des droits éternels à la reconnaissance des chimistes, en faisant connaître le premier les propriétés des différents gaz. Le fils de ce savant fut l'ami de Leibnitz et passait pour un homme universel. Il eut l'honneur d'être un des premiers qui ouvrirent la car-

rière de l'enseignement des principes relatifs à l'éducation intellectuelle des sourds-muets. Il composa une méthode, publiée en 1672 à Sulzbach, par laquelle non-seulement il veut rendre les sourds-muets aptes à comprendre ce qu'on leur dit, mais leur donner même l'usage de la parole.

M. Degerando, dans son livre *de l'Éducation des sourds-muets de naissance*, pense que Van Helmont est tombé dans l'erreur en faisant consister l'essence de l'éducation des sourds-muets dans la restitution artificielle de l'usage de la voix; il reconnaît cependant que son esprit investigateur le conduisit à ouvrir une voie nouvelle pour l'éducation des sourds-muets (tome I, page 340).

Dans une science qui mérite à si juste titre la reconnaissance de la postérité, quels hommages ne devons-nous pas à ceux qui ont contribué à ses progrès!

On ne peut assigner une époque précise à l'invention des moyens d'instruire les sourds-muets, si l'on veut reconnaître l'origine de cet

art dans des essais tentés pour l'éducation d'un sourd-muet isolé. Quant à l'exposition faite pour la première fois du principe théorique sur lequel repose l'art d'élever les sourds-muets, c'est à Jérôme Cardan qu'en revient l'honneur (de 1501 à 1576); mais il n'a donné nul développement à cette pensée féconde.

Jean Weyer, surnommé Piscinarius, né en 1515, fit aussi faire un grand pas à la science médicale: il a surtout bien mérité de la postérité pour avoir été le premier médecin qui ait traité de la médecine légale.

Antoine Nuck, savant anatomiste belge, du xvii[e] siècle, inventa plusieurs instruments de chirurgie, et publia une description des organes salivaires de l'homme, très-étendue et très-exacte, où se trouvent des vues neuves.

. La chirurgie a aussi de grandes obligations à Jean Palfin, né à Courtray en 1649 (1). Il réforma, le premier, le mode vicieux de suture dont

(1) Ou l'année suivante, dit Paquot, qui le nomme Palfyn, tome XVIII, page 279.

on s'était servi jusqu'alors dans les plaies des intestins; constata que la cataracte est réellement due à l'opacité du cristallin de l'œil, et inventa un forceps dont on se sert encore aujourd'hui dans quelques accouchements, sous le nom de *tire-tête* de Palfin.

En 1784, la ville de Gand fit élever un mausolée à Jean Palfin. De nos jours encore, son ouvrage sur l'ostéologie, et celui sur l'anatomie du corps humain, sont consultés avec fruit.

Revenons un moment sur les travaux de l'illustre Rega.

On sait que M. Van Sevendonck, médecin de Bruxelles, fit paraître en 1830 une nouvelle édition augmentée de l'ouvrage devenu très-rare : *Tractatus de sympathia, autore J. Rega, in celeberrimâ Lovaniensium universitate medicinæ doctore, et professore publico primario.*

La lecture de ce livre démontre que ni Tissot, ni Haller, ni Barthez, ni Broussais, n'ont ajouté un seul fait important nouveau au beau travail du professeur de Louvain.

Au chapitre XII, page 160, on lit : « Subjectum febris non esse aliud quàm partes solidas » atque imprimis nervosas, ac membranaceas, » si quidem in has tantùm stimulorum actio intelligi possit. »

Page 163. « Stimulus ille febrium productor.... in hoc vel illo residet viscere, hâc vel » illâ residet parte nervosâ, etc. » A la même page, l'auteur prouve que l'estomac est le siége le plus fréquent des fièvres continues.

Au chapitre XIII l'auteur conclut : « Concludamus focum et fomitem plurimarum februm » continuarum et omnium penè intermittentium esse in ventriculo. » *Voyez* Broussais, *proposition* 231-233.

« Quapropter habentes præ oculis teneritudinem summam stomachi et sensibilitatem, » ne, quæso, tam faciles sitis in præscribendis drasticis et quibus vis volatilibus spirituosis, ac summè activis remediis;..... medicamenta hæc ad massam sanguinis pervenire » non possunt, nisi postquam notam suæ activitatis impresserint tunicis stomachi; unde

» horrendi non modò in stomacho, sed in toto » corpore verendi sunt tumultus. »

Quand le fondateur de la médecine physiologique posa les mêmes préceptes, le professeur Rega les avait déjà tracés depuis un siècle (1).

Le premier historien de la médecine, après la renaissance, appartient encore à la Belgique.

C'est Remacle Fuchs, qui écrivit la vie des médecins remarquables du xve siècle.

Tous les auteurs s'accordent à dire qu'encore aujourd'hui, sous divers rapports, le *Dictionnaire historique de la Médecine*, publié par Joseph Eloy, de Mons, est le meilleur, et dans tous les cas le moins incomplet.

Même après Bichat, dont la renommée fut si grande, Pierre-Hubert Nysten, né à Liége en 1771, compléta, par des recherches précieuses, les notions de physiologie sur la vie et

(1) *Messager des Sciences et des Arts de la Belgique*. année 1833, page 472. Pendant un certain temps M. Broussais avait travaillé dans les hôpitaux militaires à Bruges. Ce sera sans doute pendant ce séjour qu'il aura commencé à étudier les ouvrages des médecins belges, et surtout celui de Rega.

la mort, qu'avait livrées le premier au monde savant.

Le docteur Van den Zande de Bruxelles, dont le docteur Broeckx a publié la biographie en 1839, est le premier qui eut la gloire d'employer les mercuriaux comme méthode principale de traitement dans la fièvre puerpérale, à laquelle il donna le nom de péritonite puerpérale. Van den Zande mérita bien de l'humanité par cette découverte importante, qui sauva un grand nombre des victimes qu'aurait continué à faire cette désastreuse maladie, sans ce procédé.





III

MÉCANIQUE.

Cet art qui, suppléant la force par l'adresse,
Fixe la pesanteur, calcule la vitesse,
Asservit à ses lois et l'espace et le temps
Et maîtrise à son gré le feu, l'onde et les vents.

Au nombre des ouvrages de mécanique les plus ingénieux, nous croyons pouvoir placer les carillons. On prétend que le premier a été fait à Alost en 1487. Mais nous avons indiqué un jeu de cloches, bien antérieur, dans l'introduction de notre *Précis des Annales de Bruges.* Néanmoins il est incontestable qu'on les a perfectionnés en Belgique.

Gramaye aussi fait remonter plus haut, quoique de quelques années seulement, cette invention dont il laisse cependant l'honneur à Alost. Voici ses paroles : « Prœambulum autem horarium mu- » sico plurium campanarum concentu, horam » præveniens, anno 1540 (Antverpiæ) adorna- » tum, artificio apud Alostanos reperto, anno » 1481, et quidem per hominem parum sani » cerebri, prout narrat diarium Ortelii. »

Quoi qu'il en soit, il est certain que les carillons sont sans comparaison plus beaux et plus nombreux en Belgique qu'en aucune autre partie de l'Europe ; on peut y éprouver un véritable plaisir à entendre jouer au milieu des airs cette espèce d'orgue immense. Celui de Bruges est surtout des plus remarquables. Dans notre ouvrage cité plus haut, nous avons donné des détails sur sa composition.

Les voitures à voiles, qu'on dit avoir été inventées dans l'Amérique du Nord, sont dues à Simon Stevin, dont nous nous sommes déjà occupé plus spécialement. A la prière du prince Maurice de Nassau, il en construisit une qui fut

lancée, chargée de vingt-huit personnes, sur une plage de la Hollande. On voit la gravure d'une semblable voiture dans l'Atlas de Bleau, et Grotius fit un poëme en l'honneur de son inventeur.

Le peu d'étendue du pays faisait que souvent nos artistes portaient leurs talents dans les pays voisins.

C'est ainsi que les Français durent le canal de Saint-Quentin à P.-J. Laurent. C'est lui qui le premier conçut l'idée d'un canal souterrain pour joindre la Somme à l'Escaut. Voltaire appelle ce travail un chef-d'œuvre inouï.

Ce célèbre mécanicien fit encore, pour un soldat estropié, un bras artificiel, à l'aide duquel il put signer en présence du roi de France un placet qu'il lui présenta.

Une des inventions merveilleuses de l'hydrostatique, au moyen de laquelle il fallait faire monter l'eau à 502 pieds au-dessus du lit de la rivière, la fameuse machine de Marly, est encore due au génie d'un mécanicien belge, Renkin ou Rannequin, né en 1648. Cette ma-

chine donna 5258 tonneaux d'eau en 24 heures.

Ce fut la machine hydraulique de Saint-Josse-ten-Noode, l'un des faubourgs de Bruxelles, construite au commencement du XVIe siècle, par l'ordre de l'archiduc Albert, et au moyen de laquelle on faisait monter les eaux à une élévation de 140 pieds, que des ingénieurs français vinrent examiner lorsqu'il fut question de construire en France la machine de Marly.

Nous ne devons pas oublier le Flamand Jean Lintlaer qui, en 1606, inventa le mécanisme de la pompe de la Samaritaine, à Paris, laquelle devait remplir les bassins des Tuileries et du Louvre, avec les eaux de la Seine.

Jean-Baptiste Jeoffroy, né à Malines en 1669, teinturier fort habile, devenu peintre à l'âge de quarante ans, sans avoir eu de maître, donna, comme le rapporte Paquot dans ses *Mémoires*, tome III, page 423, in-8°, une preuve de son génie inventif, dans la construction d'une machine très-simple pour faire remonter les bateaux contre la marée, avec une vitesse qui augmente en raison de la rapidité du courant.

Cet homme, d'une vaste conception, et qui s'appliquait à tout avec succès, nous a laissé aussi quelques ouvrages de littérature.

Antoine Sacré, mécanicien, né à Merchtem, inventa, au XVIIIe siècle, des chariots à cylindre, qui allégeaient considérablement le poids qu'ils transportaient; et son fils, Jean-François, d'Alost, présenta à l'Académie des sciences de Paris, une montre d'une construction nouvelle : on pouvait tourner à rebours le carré de la fusée quand une fois la montre était montée, sans qu'il en résultât d'accident pour le mécanisme. L'Autriche et la Prusse firent de très-belles propositions à cet artiste, mais il ne voulut point s'expatrier.

On doit au peintre Redouté, à la même époque, l'invention d'une branche nouvelle de la gravure : c'est le procédé par lequel on tire sur une même planche une gravure en couleurs variées.

Chacun de nous peut encore se rappeler le mécanicien Sarton, de Liége, qui, en 1822, publia une brochure où se trouve une partie

des inventions de cet artiste remarquable, qui fut successivement horloger-mécanicien de S. A. R. le duc Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas Autrichiens, et premier mécanicien du comte Charles de Velbruck, prince-évêque de Liége. Sarton fut crée frère de l'ordre du Lion Belgique, pour avoir, à soixante-dix ans, présenté au roi Guillaume plusieurs nouvelles machines de son invention.

Tout récemment, M. Dietz, mécanicien à Bruxelles, a inventé une pompe rotative dont on peut se servir avec grand avantage, soit contre les incendies, soit dans les maisons pour les usages domestiques, pour remplir des réservoirs jusque sur les toits, etc., etc. Cette petite machine hydraulique est remarquable par sa force et sa simplicité. M. Diets a en outre inventé ou perfectionné une foule de mécaniques servant à différentes applications, et toutes extrêmement ingénieuses.

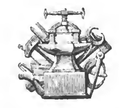
Un de nos jeunes industriels, M. Édouard Van der Echt, inventeur du télégraphe simplifié, a récemment conçu et fait construire une

machine formant des briques perfectionnées, avec une rapidité et une précision extraordinaires. Le grand mérite de cette mécanique consiste moins dans la facilité de ses mouvements, que dans la simplicité de sa confection à la portée de tout ouvrier. La première machine que M. Van der Echt a fait construire, fonctionne actuellement dans sa propriété à Boitsfort; il l'a combinée avec tant de précision, qu'au premier essai, il a obtenu un succès complet.

Voisins du pays où la mécanique a fait le plus de progrès, l'Angleterre, nous avons lutté sous ce rapport avec elle, durant ces dernières années. La machine à vapeur, pour l'extraction du charbon, construite dans les ateliers de Mme Degorge, à Hornu, et de la force de 300 chevaux, a attiré, en 1835, l'attention de tous les connaisseurs. Cette énorme machine, effrayante par sa puissance, n'a pas de rivale sur le continent.

Il serait inutile de rappeler ici les nombreuses inventions mécaniques faites depuis

quelques années en notre pays : quiconque a parcouru les colonnes du *Moniteur Belge*, a pu se convaincre que, sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous avons marché rapidement dans la voie du progrès, et que nous pouvons avec orgueil présenter, à côté de ceux des autres nations, les produits sortis des ateliers de nos mécaniciens.





IV

GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.

Jadis le nautonnier, incertain et timide,
Dans un cours périlleux ne connut d'autre guide
Que cet astre du nord, phare brillant des airs
Qu'a placé la nature au bout de l'univers.
Mais aujourd'hui, muni d'une simple boussole,
De l'une à l'autre mer rapidement il vole,
Il conçoit, accomplit les plus hardis desseins;
Le sceptre de Neptune est remis dans ses mains.
(Richard, *La Sphère*, poëme.)

Sous l'empire de Dioclétien, un habitant de la Ménapie, Carausius, dut à son habileté dans la navigation, de pouvoir s'opposer avec avantage à cet empereur. Déjà un siècle auparavant

une colonie de Ménapiens, nous apprend Ptolémée (liv. I, ch. 2), avait traversé l'Océan, et, évitant les écueils des bords de l'île Britannique, avait été s'établir en Irlande. Il fallait pour cela que, comparativement, leurs idées de navigation fussent bien avancées.

Des provinces belges, les unes étant situées le long des côtes de la mer, les autres arrosées par des rivières ou de superbes canaux, il n'est pas étonnant que leurs habitants se soient appliqués à la navigation de très-bonne heure, et avec autant de succès qu'il était possible de le faire avant la découverte de la boussole; car, alors, il était dangereux de s'éloigner beaucoup des côtes, ou de se confier à la pleine mer.

Sans adopter entièrement les opinions de J.-J Raepsaet sur la priorité de nos lois maritimes, il est néanmoins très-probable que celles de Damme sont la source du droit maritime de toute la Hollande, du nord de l'Allemagne, de la Suède, du Danemarck et d'autres pays septentrionaux. Elles sont en tout conformes à la plus ancienne loi maritime française, connue

sous le nom de *Rôles* ou *Jugements d'Oléron* (1). De là une controverse sur la priorité des unes ou des autres. M. Pardessus, dans son ouvrage sur les lois maritimes antérieures au XVIIIe siècle, a traité à fond cette controverse, et a réuni un grand nombre d'arguments en faveur de l'origine française de ces lois, sans en avoir pu établir la certitude (2). Pierre Le Clercq, sans son

(1) On sait que Richard Ier, roi d'Angleterre, revenant de la terre sainte, vers la fin du XIIe siècle, débarqua à l'île d'Oléron (à deux lieues des côtes de la Guyenne, vis-à-vis de l'embouchure de la Charente), et qu'il y publia les célèbres lois maritimes, dites d'Oléron, qui pendant longtemps furent observées dans la plupart des ports de l'Europe, et qui sont les plus anciennes qu'ait produites le moyen âge. L'île d'Oléron appartenait alors au roi Richard.

(2) En 1833, le *Messager des arts* annonça, page 246, sous le titre de *Découverte scientifique*, que M. Warnkœnig, professeur allemand de l'université de Gand, venait de faire une découverte intéressante pour les savants. C'était un manuscrit du XIVe siècle, qui contenait les anciennes lois maritimes de Damme. M. Warnkœnig, ajoutait-on, a donné connaissance de cette découverte à M. Pardessus, et insérera cette pièce précieuse dans la premier volume de son ouvrage sur la Flandre.

Page 404, on revient sur cette découverte faite par M. Warnkœnig, la nouvelle en ayant été répétée dans presque tous les journaux, tant du pays que de l'étranger. A cette occasion, on

livre : *Algemeene verhandeling van de Heerschappy der Zee*, nous donne les soixante-douze articles de la loi maritime de Wisby, qui remonte au XIIIe siècle, et où il parait que du 13e au 37e article, on avait inséré les *Droits maritimes* de Damme, en Flandre (1).

annonçait que M. le professeur Voigt avait trouvé également, dans les archives de Dantzig, une autre copie de ces mêmes lois écrite sur parchemin, et intitulée : *Dith sien de Waterrechte de men thom Damme ynn Flanderen gebrukett, daruth de andere Waterrechte uitsprathen sienn.*

Or, pour en revenir à notre découverte de M. Warnkœnig, le fait est que l'on connaissait déjà depuis quelque temps la copie reposant aux archives de Bruges, et qu'on la communiqua à M. Warnkœnig, qui s'empressa de publier sa découverte par le monde savant.

Remarquons en passant, que ces lois maritimes de Damme se trouvent réunies à une espèce de code civil, en vers flamands du XIVe siècle, que l'on croit être de Maerlant, et qu'il serait à désirer qu'on publiât.

(1) Wisby, capitale de l'île de Gothland, appartenant à la Suède, fut jadis une des villes les plus commerçantes de l'Europe, et ses lois maritimes étaient suivies depuis la Moscovie jusqu'à la Méditerranée. A ce sujet nous releverons une singulière erreur de M. Raepsaet, qui, dans une lettre adressée au *Messager des arts*, année 1825, page 45, en parlant des *Wysbursche wetten*, dit que ce lieu semble avoir été situé près de Damme, en Flandre.

Le missionnaire Guillaume de Ruysbroeck, né dans le Brabant vers 1230, plus connu sous le nom de Rubruquis, dans une relation de ses voyages adressée à Louis IX, répandit beaucoup de jour sur la géographie des parties septentrionales de la Tartarie.

Ce cordelier a longtemps servi de guide à ceux qui voulaient visiter ou connaître la Tartarie et les pays circonvoisins. Il est le premier, au moyen âge, qui ait représenté la mer Caspienne comme un grand lac isolé. On croyait, quoi qu'en eût dit Hérodote, qu'elle s'unissait à la mer du Nord, et l'idée plus juste que Rubruquis en fit prendre est, à cette époque, l'un des plus importants progrès de la géographie.

Parmi les îles Açores, ainsi nommées à cause de la quantité de vautours qui l'habitent, celle de Terceire, appelée *Flandrica* par quelques-uns, fut découverte par des Flamands, selon plusieurs auteurs.

Frecherus, Ricciolus et Cellarius, que beaucoup d'autres auteurs ont suivis, assurent que ce furent des Brugeois et non des Espagnols qui,

les premiers, abordèrent en ces îles Açores. Ils ne sont pas d'accord, néanmoins, sur la date de la découverte : les uns la plaçent en 1449, les autres en 1460.

Ortelius adopte aussi cette opinion : « Onse » luyden, dit-il, noemense de Vlaemsche eylan- » den, om dat die eerst ondekt zyn by de Brug- » gelingen. » Et en parlant de l'île Fayal, il ajoute : « Ik hebbe verstaen van een geloof- » weerdig Portugeis, dat in dit eyland van de » Vlaemingen die hier ten eersten gewoont » hebben, noch eenige familien overgebleven » zyn, als Bruyn, Utrecht enz. »

Ce même écrivain et Danès semblent prouver que les Flamands, partis sous la conduite de Martin Behaim, poussèrent jusqu'au Brésil et jusqu'au détroit auquel Magellan donna son nom depuis. Il paraît vrai au moins que Colomb a profité des notices que Behaim avait laissées. D'après les preuves que fournissent l'article *Amérique* dans le *Dictionnaire de la Géographie commerciale*, et Feller au mot *Behaim* de son *Dictionnaire historique*, on doit dire, comme l'un

de ces auteurs s'exprime, qu'à proprement parler, c'est à Behaim et aux Flamands ses compagnons qu'on doit les premières découvertes de l'Amérique. La *Nouvelle Histoire de Colomb*, par Bossi, ne fournit aucun renseignement contraire à cette opinion.

On se rappelle que l'empereur Charles-Quint faisait un cas particulier de Gérard Mercator, né à Rupelmonde, qui s'appliquait avec une telle ardeur aux mathématiques et à la géographie, qu'il oubliait de manger et de dormir. Il laissa un grand nombre d'ouvrages, qui ont porté la gloire de son nom par toute l'Europe.

« La géographie moderne, dit Malte-Brun, ne date que de Mercator. »

Un des premiers mérites de ce grand homme, c'est d'avoir perfectionné les instruments dont la science géographique peut faire usage; c'est d'en avoir inventé de nouveaux, et d'avoir reculé les limites du domaine de l'intelligence dans les branches qu'il a traitées.

Aucun auteur ne donne des renseignements aussi circonstanciés et aussi exacts concernant

la géographie du moyen âge, que messire Josse Van Ghistele, dont le voyage a été publié plusieurs fois, entre autres à Louvain, en 1530, in-4°. Une analyse détaillée et pleine d'observations curieuses a été publiée par M. A.-G.-B. Schayes, dans le *Messager des arts,* de Gand, 1re liv. de 1836, sur cet ouvrage remarquable. Il est écrit en flamand, et a été traduit en français, quoique très-incorrectement, en 1564. Voici ce que nous apprend M. Schayes, au sujet de ce voyageur :

Le célèbre Mandeville, qui voyagea en 1322; Rodolphe Kirkers von Zuchen, de 1336 à 1350; Étienne de Stumpenberg, en 1449; Barbaro, en 1471; Tuchor de Nurenberg, en 1479; Breidenbach et Werly von Zimber, en 1483; le comte palatin, Alexandre et le prince de Nassau, en 1483 et 1496; enfin aucun des voyageurs les plus renommés du moyen âge, n'a parcouru autant de pays célèbres de l'antiquité, que Van Ghistele; aucun n'a décrit avec autant d'exactitude les côtes de l'Asie Mineure et de la Propontide, la Syrie, la Perse, la Grèce et la côte septentrionale de l'Afrique. Cependant, l'ou-

vrage d'un auteur qui avait mérité au XVIe siècle le titre de grand voyageur, livre d'un si haut intérêt pour la géographie du moyen âge, est presque inconnu hors de la Belgique. » En terminant, M. Schayes fait observer avec raison, que le mérite des auteurs belges qui ont écrit des voyages, a été trop peu connu et apprécié jusqu'à ce jour, et qu'il serait à désirer que M. de Reiffenberg n'abandonnât pas le projet qu'il avait conçu de donner une biographie complète de tous les voyageurs célèbres de la Belgique.

L'on ne doit pas oublier que Leroy, navigateur flamand, découvrit l'île de Madagascar en 1603.

Sept ans plus tard, des négociants d'Ostende apportèrent le thé en Europe.

« Sono peritissimi delle cose maritime perche » vanno del continuo con li lor navi, delle quali » hanno numero infinito, si puo dire per tutto » il mondo. » Voilà ce que disait Guichardin de la navigation belge de son époque.

Le savant géographe Jean De Laet, mort

en 1649, directeur de la compagnie des Indes, a été très-utile aux géographes venus après lui, par la publication de dix ou douze des volumes connus sous le nom de *Républiques des Elzevirs.* Sa *Description du nouveau monde*, en dix-huit livres, a aussi beaucoup servi dans les histoires qui ont été faites de ce pays par la suite.

Ce fut le P. Hennepin, d'Ath, qui découvrit le Mississipi en 1680, ainsi qu'une partie des contrées au sud-ouest du Canada.

Jacques Stranier Clarck, dans son *Histoire des découvertes maritimes jusqu'à la fin du* XVIIIe *siècle*, s'exprime ainsi : « Le XVe siècle fut remarquable par les progrès du commerce et de la navigation. Les marchands de Bruges déterminèrent les noms des huit vents principaux. »

Les navigateurs belges devaient exercer une grande influence, car ces noms furent bientôt universellement adoptés, et fixés sur l'aiguille marine.

Le restaurateur de la géographie au XVIe siècle, Abraham Ortelius, né à Anvers, et dont nous avons déjà parlé, fut surnommé le Ptolémée

de son époque, à cause de sa vaste science. Son *Theatrum orbis terrarum* a été traduit en différentes langues.

Peu après, le savant Bertius de Beveren, donna au public son *Theatrum geographiæ veteris*, recueil qui renferme presque tous les anciens géographes, et où des notes annonçant une profonde érudition ont répandu beaucoup de jour sur une foule de points. Les autres ouvrages, assez nombreux, de cet auteur sont tous consultés par ceux qui écrivent sur la géographie.

Guichardin fait encore mention de Michel Coignet, d'Anvers, savant mathématicien, qui fit un traité sur la navigation, dans lequel il enseigna, pour la première fois, le moyen de prendre au juste la distance des lieux en mer, « chose qui jusqu'à présent, ajoute-t-il, a été estimée non-seulement difficile, mais encore impossible. »

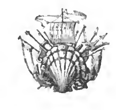
Les Belges ont continué, dans le XIXe siècle, à donner des preuves de leur application et de leur aptitude aux sciences historio-géographiques par plusieurs ouvrages remarquables. Entre autres, l'*Atlas pour servir à l'étude de l'Histoire*

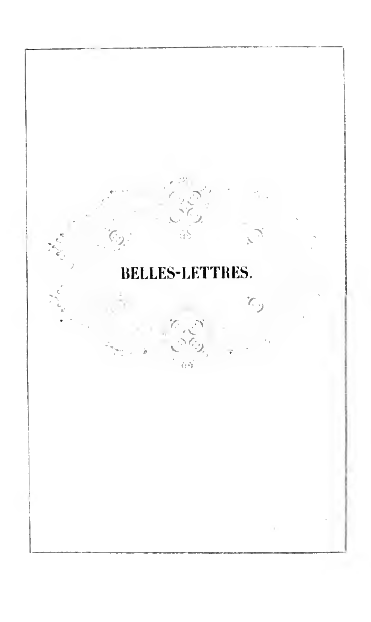
moderne de l'Europe de 1515 *à* 1815, par M. Charles Imbert Des Mottelettes, de Bruges, est une œuvre si vaste, qui exigeait tant de connaissances et un esprit analytique si plein de justesse, qu'on la croirait le résultat des travaux d'un bénédictin bien plutôt que d'un jeune homme.

Combien de services aussi n'a pas rendus M. Van der Maelen, aux sciences géographiques, dans le sens le plus étendu de ce mot. Son *Atlas universel*, en 400 feuilles, sa superbe réimpression du précieux *Atlas de Ferrari*, auquel il a apporté de grandes améliorations, ses Dictionnaires géographiques de toutes les provinces de la Belgique, où se trouvent répandues tant de connaissances variées, et plusieurs autres ouvrages, ont fait faire un grand pas à ces sciences parmi nous. Dans son établissement géographique, à Bruxelles, il admet cent cinquante élèves de 14 à 18 ans, qui y reçoivent gratuitement une éducation utilitaire. Cette éducation comprend quatre sections : 1° les mathématiques, y compris la mécanique et l'hydraulique;

2° le dessin, avec application aux cartes géographiques et hydrographiques, et à l'architecture civile, militaire et navale; 3° les sciences, c'est-à-dire la statistique, les éléments de physique, d'astronomie, de chimie, de minéralogie, de géologie, etc.; 4° la lithographie, pour l'exécution des cartes géographiques, topographiques et hydrographiques.

Enfin, ses efforts tendent constamment à multiplier les relations scientifiques, et à les faire servir aux progrès de l'histoire naturelle et de ses nombreuses applications à tous les arts qui, de nos jours, ont élevé à un si haut degré la prospérité et la civilisation des peuples modernes.





BELLES-LETTRES.

Avant que la raison, s'expliquant par la voix,
Eût instruit les humains, eût enseigné les lois,
Tous les hommes suivaient la grossière nature,
Dispersés dans les bois couraient à la pâture;
La force tenait lieu de droit et d'équité;
Le meurtre s'exerçait avec impunité.
Mais du discours enfin l'harmonieuse adresse
De ces sauvages lois adoucit la rudesse.
Rassembla les humains dans les forêts épars.

(BOILEAU, *Art poétique.*)



BELLES-LETTRES.

« Sono ci molte e molte persone literate e
» dotte in ogni facultà e scienza, onde ci sono
» stati e sono scrittori molto chiari. Hanno oltra
» cio questa scienza delle lingue vulgari tanto
» familiare, che e cosa degna e ammiranda,
» perche ci sono infinite persone le quale oltre
» alla lor lingua materna, quantunque non
» sieno stati fuora del paese, sanno ancor' par-
» lare parecchi linguaggi forestieri, e molti
» parlano Tedesco, Inghilese, Italiano, Spa-
» gnuolo, e altri altre lingue piu remote (1). »

(1) *Guichardin*, édition d'Anvers, 1568, 1 vol. in-folio. Elle

Les lettres furent cultivées de bonne heure en Belgique, et y firent plus de progrès que dans les pays voisins.

Quant au point où en étaient les idées sociales dès une époque très-reculée, qu'on se souvienne qu'au v[e] siècle, la Taxandrie ou Campine fut le berceau de la monarchie française, et qu'on y publia la fameuse loi salique.

Si le nombre des monnaies peut signaler le degré de civilisation, il est évident que la Belgique faisait des progrès remarquables dès le VIII[e] siècle. Les monuments de la monnaie carlovingienne des autres provinces de la Gaule, comparés avec ceux des Mérovingiens, démontrent d'un côté une diminution des hôtels de monnaie, et pour les provinces entre la Seine et l'Escaut, une multiplication remarquable (1).

est excessivement rare et fort recherchée. Prosper Marchand la chercha longtemps, et on s'adressa même du fond du Nord à Rome pour en avoir l'extrait, comme le fait observer M. le baron de Reiffenberg dans son *Mémoire sur le commerce de la Belgique, aux* XV[e] *et* XVI[e] *siècles*, page 108.

(1) Voyez LELEWEL, *Numismatique du moyen âge*, tome II, page 259.

Après les dévastations des barbares, au IXe et au Xe siècle, le XIe vit se relever la plupart des monastères que le fer et la flamme avaient détruits, et l'on sait que ces cloîtres furent autant d'asiles pour la science. Le couvent de Saint-Martin, près de Tournay, qui avait été saccagé par les Normands, brilla d'une nouvelle splendeur. Sous le gouvernement de l'abbé Odon, les lettres y furent particulièrement encouragées. Douze des plus jeunes cénobites étaient uniquement employés à transcrire les auteurs anciens et modernes. Ils se firent une si grande réputation d'exactitude et de fidélité, que leurs copies servaient à corriger celles qu'on avait faites dans d'autres monastères.

De toute part l'on tirait de la fameuse abbaye de Saint-Bertin, près de Saint-Omer, des savants pour la propagation des lumières. Alfred le Grand, roi d'Angleterre, en fit venir Grimbalde, pour rétablir les études en ses États. Le roi Guillaume en tira Folcard, à cause de son rare savoir. « Presque tous les abbés de Saint-Bertin, au XIIe siècle, dit l'*Histoire litté-*

raire de la France, furent autant d'hommes de lettres illustres. »

C'est à Grimbalde que la ville d'Oxford dut, en 886, la naissance de sa fameuse université.

Au XIe siècle, Godefroid de Bouillon rédige un recueil de lois qui fait encore aujourd'hui l'admiration des jurisconsultes, le *Livre des Assises et des bons Usages du royaume de Jérusalem*. Aucun peuple du monde n'avait d'aussi bonnes lois à cette époque. Les princes législateurs y cherchèrent longtemps des inspirations. Dans un temps d'ignorance générale, et où il fallait bien du génie pour devancer son siècle, Henri Goethals, surnommé de Gand, parce qu'il naquit en cette ville, en 1217, fut honoré par la Sorbonne du titre de docteur solennel par excellence, et fut l'un des plus savants hommes de son époque. Il serait trop long de rapporter les noms et titres des prélats, docteurs, grands dignitaires, et hommes de premier mérite, du nom de Goethals, qui ont illustré la Belgique (1).

(1) Nous rappellerons ici que cet Henri Goethals, surnommé

Sigebert de Gembloux, Albéric de Trois-Fontaines, Jean d'Outre-Meuse, écrivent des premiers l'histoire des anciens temps et du moyen âge ; Henricourt, sous le titre de *Patron de la Temporalité*, publia une constitution politique du pays de Liége, œuvre importante alors que l'Europe était loin d'avoir des droits établis par les lois (1).

Parmi les historiens nous pouvons citer avec orgueil Philippe Mouske, né à Gand, auteur d'une

do Gand, nous a laissé un grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1o huit livres sur la *Pysique* d'Aristote ; 2o quatorze livres sur la *Métaphysique*, du mêmo ; 3o un traité *de la Chasteté des vierges et des veuves ;* 4o un autro traité *des Hommes illustres*, pour servir de suite à celui do saint Jérome et do Sigebert de Gembloux ; 5o la *Vie de saint Eleuthère*, etc.

On trouve dans Mézerai, que l'université de Paris et les évêques do France réclamèrent les lumières de ce savant, avant de décider quelques questions qui les embarrassaient.

Un autre Henri Goethals, né en 1359, brilla par ses connaissances diplomatiques, et les notions variées et étendues qu'il avait de diverses branches des sciences et des arts. Il eut la confiance de plusieurs comtes de Flandre, et des mémoires du temps prouvent que l'université de Paris lui donnait le titre do parfait clerc.

(1) M. Polain, archivisto de la province de Liégo, se propose de publier uno édition nouvolle du *Patron de la Temporalité*.

histoire de France en vers; Georges Chastelain, de la même ville; Jehan le Maire surnommé des Belges, du lieu de sa naissance (*Belgium*, Bavay en Hainaut); Philippe de Comines, ainsi appelé de la petite ville de ce nom, située sur les bords de la Lys, et où il reçut le jour. Il ne le cède à aucun autre historien ni en sagesse, ni en politique, ni en profondeur de raisonnement, ni en vérité historique.

Corneille Jansénius, né à Hulst, s'acquit, au XVIe siècle, une grande réputation par ses connaissances théologiques et par ses succès dans les langues savantes. « Sa *Concorde des Évangélistes*, dit le docte Baronius, est un ouvrage d'un fini précieux, approuvé de tout le monde chrétien, et supérieur à tous les ouvrages de ce genre. »

Enfin, la Belgique peut s'enorgueillir à juste titre d'un nombre considérable d'écrivains de toute espèce (1), parmi lesquels plusieurs d'une

(1) Dans la *Bibliothèque de Belgique*, de Valère André, on peut voir qu'au commencement du XVIIe siècle on en comptait déjà 709 répartis de la manière suivante entre les provinces ac-

haute réputation, tels que Jehan Bodet et Adam de la Hulie, qui les premiers, après la renaissance, comprirent le théâtre et la vraie comédie; Audefroy le Bâtard, créateur de la ballade et de la romance, Jehan de Condé, le Juvénal de son temps; Quesnes de Bethunes, le Tyrtée de la croisade de Baudouin; Martin Le Franc, inventeur de l'ode moderne; Jehan Lemaire, premier fondateur de l'école poétique de Ronsard: Corneille Van Ghistelle, traducteur très-pur de Virgile, d'Ovide et de Térence, et plusieurs autres. » (D. Marlin, directeur de l'Athénée royal de Namur, article de la *Revue belge*, 4e année, page 335.)

Les Français eux-mêmes doivent beaucoup aux Belges pour leur histoire nationale, témoin l'auteur de la *Chronique sur les gestes des Normands en France*, insérée dans les re-

tuelles : 157 dans le Brabant ; 120 dans la Flandre-Occidentale ; 110 dans la Flandre-Orientale ; 106 dans la province d'Anvers ; 105 dans le Hainaut ; 69 dans le pays de Liége (le nombre s'en est élevé depuis jusqu'à 145, non compris les littérateurs vivants) ; 24 dans le Luxembourg ; 11 dans le Limbourg ; 7 à Namur.

cueils de Duchesne (1) et de dom Bouquet (2). Ce Belge, qui vivait en 896, a raconté brièvement tout ce que firent les Normands en Frise, en Hollande, en France, en Flandre et en Allemagne (3).

La fable des chevaliers du Cygne, qui a donné lieu en France et ailleurs, à tant de romans, de poëmes, de légendes et de dissertations, est aussi primitivement belge; car des traditions et des détails géographiques relatifs à la Belgique y reviennent sans cesse. Cette opinion est partagée par M. Hoffmann de Fallersleben, dans ses *Horæ Belgicæ*, tome Ier, page 53, et M. de Reiffenberg, dans l'introduction déjà citée.

On attribue communément au médecin Renaudot, mort sous Louis XIV, l'invention d'une feuille publique, qu'il nomma *Gazette*. Cette invention doit être restituée à la Belgique. Dès 1550, l'imprimeur Abraham Verhoeven publiait, à Anvers, une gazette flamande sous le

(1) II, 524-529.

(2) VIII, 94-98.

(3) Introduction au 2e volume de la *Chronique de Mouskes*.

titre de *Courante*, avec l'épigraphe : *Den tydt zal leeren*. Elle contenait des articles de politique, les annonces commerciales, littéraires, et les arrivages du port.

C'est encore à des Belges qu'on est redevable de la première idée de *l'Art de vérifier les dates*, et de la première *Collection des grands voyages aux Indes orientales et occidentales*. Maur d'Antine conçut et exécuta le plan du premier de ces ouvrages, et Théodore de Bry publia le second (1).

Qu'on se rappelle aussi qu'une des plus vastes publications historiques qui aient jamais été exécutées, le célèbre ouvrage des *Acta sanctorum*, des Bollandistes, est dû aux jésuites des Pays-Bas. Ce fut une entreprise littéraire qui

(1) Le bénédictin Dom Maur François d'Antine, né à Gourieux, pays de Liége, en 1688, commença cet ouvrage chronologique. En 1770 il fut porté à vingt-trois volumes in-8° ; en 1828 il fut augmenté jusqu'à vingt-cinq volumes.

Voyez sur Théodore de Bry, qui attacha son nom aux publications historiques les plus importantes du XVIIIe siècle, une excellente notice biographique de M. Polain, dans la cinquième livraison de la *Revue Belge*, page 265.

n'a été surpassée par aucune autre en grandeur et en difficultés vaincues, pas même celles qui ont acquis tant de renommée aux bénédictins (1).

Combien de fois les historiens modernes n'ont-ils pas eu recours à l'excellente chronique (*die Excellente Cronycke van Vlaenderen*) d'Antoine De Roovere et André Die Smet, nés à Bruges au commencement du xv[e] siècle, et au magnifique ouvrage de Sanderus, *Flandria illustrata?*

On convient qu'il ne pourra jamais être donné d'idées exactes sur les mœurs, les coutumes et l'histoire de notre pays, sans recourir aux *Annales* précieuses de Jacques Meyer, dont peu ont surpassé la justesse de vue et l'appréciation exacte des faits (2).

(1) M. Gachard, archiviste du royaume, a publié une notice très-intéressante sur les travaux des Bollandistes, où sont détaillées toutes les difficultés qu'ils eurent à surmonter, et les immenses recherches qu'ils durent faire.

(2) Il s'appliqua à instruire à Bruges la jeunesse dans les belles-lettres, et mourut curé de Blanckenberghe, le 5 février 1552.

M. Willems, aujourd'hui membre de l'Académie royale de Bruxelles, dans un ouvrage intitulé : *Verhandeling over de Nederduytsche tael en letterkunde*, Anvers 1819, 2 volumes in-8°, a donné des développements sur les progrès des auteurs belges dans la carrière littéraire. Comme une notice sur les plus remarquables dans cette partie, dépasserait les bornes que nous nous sommes imposées, nous renvoyons à cet excellent livre, et aux notes d'un *Mémoire historique* par De La Serna Santander, sur la bibliothèque de Bourgogne, où se trouvent des renseignements sur les principaux historiens et poëtes belges.

Le même M. Willems, dont nous venons de parler, a prouvé par de savantes et consciencieuses recherches, que le célèbre *Roman du Renard*, traduit si souvent et en tant de langues, a été écrit originairement en Flandre et composé par un Flamand.

Cette opinion, déjà accueillie, vient d'être confirmée par l'achat qu'a fait à Londres le gouvernement belge, dans une des ventes de

M. Heber, du manuscrit flamand de ce poëme (1).

La poésie ne resta pas non plus en arrière à cette époque.

Les ménestrels ou poëtes-musiciens nés en Belgique, ne l'ont cédé en rien à ceux de France et de Provence; on peut citer, à l'appui de cette opinion, les chansons notées qui nous restent de Henri III, duc de Brabant, mort en 1260; celles de Gilbert de Berneville, né à Courtray, et qui vivait encore en 1272; de Regnier, de Quaregnon, de Gauthier de Soignies, de Jean de la Fontaine, né à Tournay, et d'une foule d'autres qui ont joui d'une grande réputation. Voyez quelques-uns de ces noms dans la *Biographie* de M. Fétis.

Quelques pièces anciennes, écrites en langue flamande, ont un grand mérite poétique, et

(1) On connaît la belle édition que vient d'en donner M. Willems, qui l'a enrichie d'une foule de notes savantes et d'une dissertation préliminaire relative à l'origine du poëme et aux travaux littéraires des Allemands sur cette matière.

Nous avons publié la traduction de cet ouvrage, auquel nous avons ajouté l'analyse de tous les *Renards français*, et le résumé des opinions des écrivains français à ce sujet.

prouvent jusqu'à quel point les lettres étaient cultivées en Belgique, où la plupart des souverains se firent un honneur de protéger les littérateurs. On connaît la munificence et la bonté avec lesquelles les accueillait Marguerite d'Autriche, née à Bruges, et qui plaçait ses bienfaits avec d'autant plus de discernement, qu'elle-même était poëte. Avant 1794, il y avait, à la bibliothèque de Bourgogne, trois volumes manuscrits de chansons notées en musique, dont un grand nombre étaient de sa composition.

Dès le milieu du XIIIe siècle, Jean Ier, duc de Brabant, fut célèbre par ses poésies, dont quelques-unes ont été imprimées dans l'ouvrage intitulé : *Sammlung des Minnsingern,* 1758, 2 volumes in-4o.

Trois siècles auparavant, le Liégeois Raterus, évêque de Vérone, formait toute la littérature ecclésiastique en Italie, avec Atton, évêque de Verceil.

Le bibliophile Jacob nous apprend (dans la *Revue de Paris,* Bruxelles, 1836, tome XII, p. 171, que l'entrelacement alternatif des rimes mascu-

lines et féminines dans les vers français est une innovation prosodique due à Lemaire des Belges. Elle n'était pas encore généralement adoptée de Clément Marot, qui s'y astreignit avec beaucoup de peine dans sa vieillesse.

En protégeant les arts et les sciences, Marguerite d'Autriche cultivait elle-même les lettres, comme nous l'avons vu. Ce fut sous son gouvernement qu'on vit paraître dans la Belgique ces célèbres musiciens qui se répandirent partout dans la suite, et furent les restaurateurs de la musique en Europe.

Peut-être retrouvera-t-on ici avec plaisir quelques-unes des chansons composées par cette princesse, et tirées des manuscrits dont nous avons parlé. M. De La Serna Santander en a publié huit dans son *Mémoire historique sur la bibliothèque dite de Bourgogne*.

Ce n'est pas jeu d'estre si fortunée
D'estre si fortunée,
Qu'eslongner fault de ce qu'on ayme bien;
Et je suis seure que pas de luy ne vient,
Mais me procède de ma grant destinée.
Dites vous donc que je suis esgarée

Quant je me vois séparée de mon bien !
Ce n'est pas jeu d'estre si fortunée.

Qu'eslongner fault de ce qu'on ayme bien,
J'ai le rebours de toute ma pensée ;
Et sy n'ayme qui me conforte en rien,
De tout cecy je le porteray bien,
Mais que de luy je ne soys oubliée.

Ce n'est pas jeu, etc.

—

Cueurs désolez par toutes nations,
Deuil ensemblez et lamentations,
Plus ne querez l'harmonieuse lyre ;
Lyesse, esbas et consolations
Laissez aller, prenez pleurs et passions
Et m'aydez tous à croistre mon martyre.

Cueurs désolez.

De Orpheus pour vostre joye eslire
Ains vous plongez en desolations,
Venez à moy par mille legions,
Enfondez moy douleurs par millions !
Le noble et bon dont on ne peut mal dire,
Le soutenant de tous sens contredire
Est mort, hélas ! quels maledictions.

Cueurs désolez.

—

Me faudra-t-il toujours ainsi languir,
Me fauldra-t-il enfin ainsi mourir,

Nul n'aura-t-il de mon mal cognoissance?
Trop a duré, car c'est dès mon enfance.
Je prie à Dieu qu'il me doint attemprance,
Mestier en ai : je le prends sur ma foy,
Car mon seul bien est souvent près de moy,
Mais pour les gens fault faire contenance.
Par quoy conclus, seulette et à part moy,
Qu'il me fauldra user de pacience.
Las! c'est pour moy trop grande pénitence,
Certes ouy, et plus quant ne le voy.

Marguerite, par ces vers pleins de tristesse, paraît rappeler ses infortunes, parmi lesquelles on doit compter la mort de son frère Philippe le Beau, auquel elle était tendrement attachée, la perte de son époux, l'infant don Juan, celle du fils unique qu'elle avait eu de lui, et enfin la mort de Philippe de Savoie, son second mari.

L'idiome flamand, qui anciennement était, à peu de chose près, le même que le germanique ou le tudesque, est d'une antiquité assez respectable, puisqu'il est prouvé que la langue tudesque fut celle des rois de France de la

première race, d'une partie de ceux de la seconde, et la langue naturelle de Charlemagne (1).

Ceux qui voulaient avoir part aux affaires de l'État étaient obligés de savoir les deux langues, la romane et la tudesque. Cette dernière ne disparut en France qu'au commencement de la troisième race, et la romane devint la langue de la cour et celle du peuple.

Plusieurs monuments littéraires nous ont été conservés de l'ancien idiome flamand ou tudesque. Nous donnerons ici un court aperçu des compositions en cette langue, depuis le IXe siècle jusqu'à nos jours.

Sans parler du serment de Louis, roi de Germanie, frère de Charles le Chauve, en 842, et d'autres morceaux que rapportent Schilter, dans son *Thesaurus antiquitatum Teutonicarum ;* Hickesius, dans son *Thesaurus linguarum septentrionalium*, » et autres, et dont l'ensemble con-

(1) *Voyez* De Bast, *Recherches historiques et littéraires sur les langues celtique, gauloise et tudesque*, Gand, 1815, ainsi que les nombreuses autorités qu'il cite.

serve l'empreinte très-marquée de notre ancien langage, nous commencerons par faire mention d'une chanson guerrière, ou chant de victoire au sujet de la défaite des Normands, en 883, qui était encore en usage au IXe siècle.

Nous en donnerons quelques vers, avec le flamand en regard, pour qu'on apprécie mieux les rapports.

Einen kuning weiz ich	Eenen koning weet ik
Heisset herr Hludwig	Hy heet heer Lodewyk
Die gerne Gott dienet	Die geerne God dient
Weil er ihms lohnet.	Wyl God het hem loont.
Kind, wart er vaterlos	Kind, was hy vaderloos
Des wart ihme sehr bos.	Dit was hem zeer boos nadeelig.

Ensuite le barde belge (1) raconte comment Dieu, résolu d'éprouver le roi Louis III, permit l'invasion des Normands. A la fin voulant ar-

(1) Van Wyn, dans ses *Soirées historiques*, tom. I, p. 224, émet l'opinion très-fondée, que l'auteur de ce chant de guerre était de la province de Hainaut, où la langue teutone ou tudesque se parlait encore au XIIe siècle, ainsi que dans les lieux circonvoisins, puisque saint Norbert prêcha en cette langue à Valenciennes, à cette époque.

rêter leurs dévastations, il excite le roi à prendre les armes, et celui-ci adresse une allocution à ses soldats :

Hluwig, kuning min,	Lodewyk, mynen koning.
Hilp minan liutin!	Help myne lieden!
Thanno spracht luto	Dan sprak luyd
Hluwig der guoto :	Lodewyk den goeden :
Trostet hin, gesellion!	Troost u, gezellen!
Minne notstallon!	Myne noodverwanten!
Hera santa mih God, etc.	Hier zond my God

M. Hoffmann de Fallersleben a publié à Gand, en 1837, une excellente traduction flamande, et une autre en français, de ce morceau entier, d'après un texte nouveau découvert dans un manuscrit de l'abbaye d'Elno, autrement dite de Saint-Amand, aujourd'hui à la bibliothèque de Valenciennes.

Il est fâcheux que nous ne puissions comparer ce chant avec celui de Roland, qui a été l'objet de plusieurs dissertations, et qui est perdu. On sait que le marquis de Paulmy en ayant trouvé, disait-il, quelques débris dans les anciens romanciers, il en a composé des

couplets qu'il a voulu donner pour des restes de ce morceau, fameux dans les annales du moyen âge. Mais cette pièce, qui ne porte aucun caractère d'authenticité, n'est tout au plus bonne que pour amuser le peuple, avance avec raison M. De Roquefort, qui la donne tout entière dans son ouvrage : *De l'état de la poésie française dans les XIIe et XIIIe siècles.*

On prendrait plutôt pour fragments originaux ceux que le comte de Tressan dit avoir été recueillis de la bouche de montagnards des Pyrénées par le marquis de Viviers-Lansac, et qu'il rendait par ces vers :

O Roland ! honneur de la France,
Que par toi mon bras soit vainqueur !
Dirige le fer de ma lance
A percer le front ou le cœur
Du fier ennemi qui s'avance.

Que le sang coulant à grands flots
De ses flancs ou de sa visière,
Bouillonne encor sur la poussière,
En baignant les pieds des chevaux !

O Roland ! honneur de la France, etc.

L'idiome de notre chant guerrier de 883 alla toujours se rapprochant du flamand actuel, dans les monuments qui nous en restent; de sorte qu'à la fin du XIIe siècle, c'était déjà presque le flamand moderne. Voici le commencement d'un acte de foi de cette époque : *Ic kelave in Got Vader almachtigen, in ten Sceppare thes hemeles en ther arthen. Ic kelave in sinen enbornen Zune, etc.* (1).

Au XIIIe siècle nous rencontrons comme poëte flamand le duc de Brabant Jean Ier, dont une jolie chanson a été insérée par M. Van Praet dans l'*Esprit des journaux*, de janvier 1781, page 211, et qu'on retrouve dans l'ouvrage de M. Willems (2).

Les romans de *Karel en Elegast*, *Fergunt en Galiene*, *Ysewyn en Seghelyn van Jerusalem*, *Walewein*, etc., appartiennent à la même époque, ou au commencement du siècle suivant.

(1) Eckart, *Incerti monachi Weissenburgensis catechesis theotisca*, page 86, et Ypey, page 287.

(2) *Verhandeling over de Nederduytsche tael en letterkunde*, tome Ier, page 120.

Brugeois, qui se fit également connaître par son talent poétique; P. Geschier, curé du Béguinage, à Bruges, dont le poëme : *La Pierre de touche du monde* (des Wereldts Proef-Steen) se recommande par une versification coulante, une diction pure et correcte; Lambert De Vos ou Vossius, de Bruges, qui se fait remarquer par un style grave et nerveux. Albert-Ignace D'Hanius, poëte érotique, originaire du pays de Waes, se fit aussi, au XVII[e] siècle, une réputation justement méritée.

On doit encore distinguer de la foule, le gracieux poëte bucolique J.-B. Willekens, d'Alost; le jésuite Liévin De Meyer, né à Gand, qui laissa un grand nombre de poésies. En terminant la série d'auteurs de ce siècle, n'oublions pas que Simon Stevin, de Bruges, fut un des premiers qui traitèrent en langue nationale un sujet scientifique.

Durant le XVIII[e] siècle, Liévin De Meyer, né à Gand, nous donna son beau poëme en trois livres, *sur la Colère*, imprimé à Louvain en 1725. Nous passerons les noms de plusieurs autres

poëtes du même temps, pour arriver à Jean Laurent Krafft, de Bruxelles, qui publia en 1740 un recueil de fables (*den Schat der fabelen,* 3 volumes in-12), d'un style gracieux et facile et d'une grande pureté de langage. Dans le *Tableau de la pénitence,* du Gantois François Van Bouchaute, se trouvent des passages pleins d'énergie. On vit aussi paraître alors un nombre considérable de pièces de théâtre. L'imprimeur Van Kempe seul en publia plus de cinquante.

G.-F. Verhoeven, de Lierre, fit plusieurs savants mémoires relatifs à l'histoire de la Belgique, et qui sont encore journellement consultés par les auteurs.

Alberic Stichelbaut, fit imprimer à Bruges, en 1811, un poëme de plus de 8,000 vers, intitulé : *Jerusalems Herstelling, in twaelf boeken,* dans lequel se font remarquer de beaux passages; un autre poëme sur les Belges, par De Borghgrave, mérite presque autant de renommée à son auteur, que celui de Helmers : *De Hollandsche natie,* lui en valut de la part de la Hollande.

Nous ne devons pas omettre le savant grammairien Pierre Behaegel, né à Thielt, dont *l'Émancipation*, disait en 1836, n° du 15 septembre : « Nous n'hésitons pas à placer à la tête des écrits les plus utiles et les plus méritants sur la langue flamande, les consciencieux et nombreux ouvrages du premier de nos grammairiens... »

L'espèce de revue que nous venons de faire est bien incomplète, puisque dans l'ouvrage de M. Willems, sur la littérature flamande, il est fait mention de plus de deux cents auteurs qui nous ont laissé des ouvrages en cette langue, mais nous avons dû cette fois encore ne pas dépasser nos limites. Cette mention sommaire doit suffire pour prouver que la littérature flamande mérite de tenir rang parmi celle des autres nations.

Espérons que l'impulsion donnée maintenant aux diverses branches de l'intelligence en Belgique, non-seulement contribuera à mettre la nation au rang qui lui appartient dans l'histoire de la civilisation, mais encore excitera notre

jeunesse à suivre dignement la route qui lui a été tracée par ses aïeux, dans l'étude des belles-lettres.



C'est avec raison que MM. Serrure et Voisin ont dit, dans la préface de leur belle réimpression du livre de Baudoyn comte de Flandre (Bruxelles, 1836, grand in-8°), qu'un fait que l'on a reconnu depuis quelque temps, c'est que la Belgique, au moyen âge, a produit plus de poëtes, proportion gardée, que beaucoup d'autres contrées. Aussi plusieurs savauts Allemands ont remis récemment en lumière bon nombre de nos premières poésies flamandes, qui sont en général plus appréciées en Allemagne que chez nous, malgré les efforts de MM. Willems, Delmotte, de Reiffenberg, Serrure, etc.

Du XIVe siècle jusqu'au milieu du XVe, nous avons la continuation du *Miroir historique*, du Brabançon Louis Van Velthem, la *Chronique* de Nicolas De Klerk ou Le Clerc, d'Anvers; le *Nouveau doctrinal* ou *Miroir des vices*, par Jean de Weest, d'Ypres.

Vers la fin du XVe siècle et durant le XVIe, les sociétés, devenues célèbres sous le nom de *chambres de rhétoriques*, s'acquirent une grande illustration. La plupart des poëtes qui florissaient

à cette époque sont nés en Flandre et dans le Brabant.

Durant cette même période on doit citer Mathieu Casteleyn, d'Audenaerde, surnommé l'excellent poëte moderne, auteur de chansons, de ballades, de drames et du plus ancien traité de poésie qui existe en flamand; Corneille Van Ghistele, savant Anversois, dont les traductions de l'Énéide, de Térence, et des Héroïdes d'Ovide sont d'une diction très-pure; J.-B. Houwaert, né à Bruxelles en 1531, dans les ouvrages duquel on remarque à la fois un homme, joignant à une érudition variée et profonde, le sentiment de la poésie et le feu de l'imagination; Charles Van Mander, de Meulebeke près de Thielt, qui s'est fait une grande réputation comme peintre, comme poëte et comme biographe; Zacharie Heyns, d'Anvers, dont les poésies originales sont écrites avec pureté et esprit, et attestent le génie de l'auteur et ses connaissances étendues; le célèbre Gantois Marc Van Vaernewyck, qualifié dans la seconde édition de son *Histoire de la Belgique*, d'ex-

cellent poëte et historiographe moderne; Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde, né à Bruxelles, homme d'État, savant et poëte; les savants lexicographes Corneille Kiliaen, Brabançon, et Christophe Plantin, d'Anvers, dont les dictionnaires sont encore si utiles de nos jours et si justement estimés; l'historien Emmanuel Van Meteren : tels sont les principaux auteurs qui ont illustré notre langue nationale.

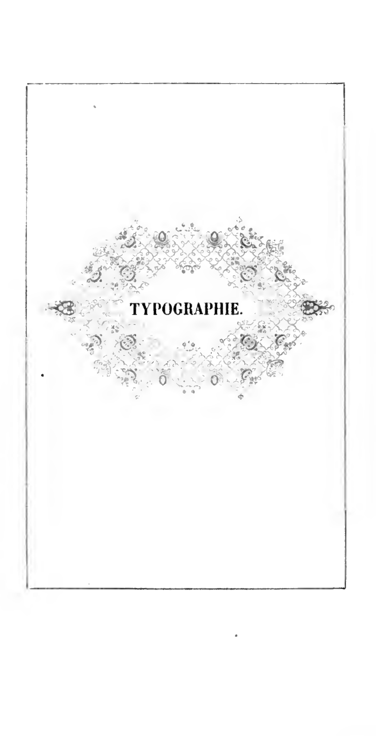
Le XVII[e] siècle, si riche d'ailleurs en d'illustrations, est regardé, à juste titre, comme l'âge d'or de la littérature flamande.

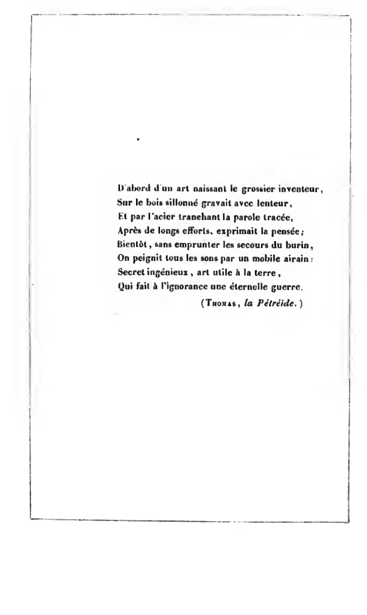
Nous nommerons le premier, dans cette période, à cause de son mérite et de sa renommée, le poëte Cats (1), qui possédait des connaissance très-étendues : jurisprudence, philosophie, histoire, littérature grecque et latine, langues modernes, tout était de son ressort; il joignait à cela une veine poétique des plus fé-

(1) Quoique né en Zélande, il nous appartient par la langue, qui est le flamand encore en usage de nos jours.

condes, d'où les vers s'échappaient avec autant de facilité que de celle d'Ovide.

Ensuite viennent le célèbre Daniel Heinsius, natif de Gand, qui fut tout à la fois archéologue, philologue et poëte; son compatriote et parent, Jacques Van Sevecote, dont les poésies se distinguent par une douceur et une grâce singulière et par une heureuse imitation des anciens; Gaspard Van Baerle, plus connu sous le nom latinisé de Barlœus, né à Anvers, et qui mérite, comme poëte national, la réputation qu'il s'est acquise dans l'éloquence et la poésie latine; Justus Harduyn ou Harduinus, de Gand, qui sut donner à ses nombreuses poésies l'harmonie du style, la pureté et la force du langage, et la couleur poétique des expressions; Guillaume Van Der Elst, curé de Bouchaute, et Walerdyck, poëte, moraliste facile et poli, dont M. Willems nous a donné dernièrement des extraits remarquables. Guillaume Van Der Nieuwlandt, né à Anvers, à qui ses tragédies et son *Essai sur l'homme* assurent un rang distingué sur notre Parnasse; Olivier De Wree ou Vredius, savant


TYPOGRAPHIE.



D'abord d'un art naissant le grossier inventeur,
Sur le bois sillonné gravait avec lenteur,
Et par l'acier tranchant la parole tracée,
Après de longs efforts, exprimait la pensée;
Bientôt, sans emprunter les secours du burin,
On peignit tous les sons par un mobile airain:
Secret ingénieux, art utile à la terre,
Qui fait à l'ignorance une éternelle guerre.

(Thomas, *la Pétréide.*)



TYPOGRAPHIE.

Ainsi qu'il arrive toujours dans les grandes découvertes, on a discuté et fait des dissertations sans fin sur l'origine de cet art célèbre, et dont on peut dire, comme Ésope de la langue, que c'est la meilleure et la pire de toutes les choses.

Et comme l'a dit un auteur moderne, c'est un feu qui éclaire ou qui brûle, c'est une terre qui produit de bons ou de mauvais fruits; c'est l'eau qui fertilise ou un torrent qui renverse, c'est l'air qui vivifie ou qui tue.

On sait que M. Des Roches, dans ses nouvelles recherches sur l'origine de l'imprimerie, pu-

d'Alost. Le premier livre imprimé en notre pays (*Speculum conversionis peccatorum*), parut en cette ville en 1473, par les soins de ce typographe, qui n'avait alors que 20 ans. Ce savant imprimeur avait des liaisons avec les écrivains les plus illustres de son temps. Ses éditions, et particulièrement celles de quelques auteurs grecs, sont si belles et si correctes, qu'elles lui méritèrent par la suite le titre *d'Alde* de la Belgique. Érasme lui fit une épitaphe, et ses concitoyens lui érigèrent un monument dans la grande église d'Alost.

Maittaire, Meermans, Ghesquière et d'autres, ont soutenu qu'il fut le premier typographe de la Belgique; mais Lambinet (page 97 et suivantes de l'*Origine de l'imprimerie*, tome II), tâche de renverser ce système. Ce qui est certain, c'est que, dès 1501, Martens avait gravé et fondu des caractères grecs, les premiers dont on ait connaissance.

Dans le même volume que nous venons de citer, se trouvent des détails sur la perfection qu'introduisirent, dans l'art typographique,

les imprimeurs belges, et sur ceux de ces artistes qui illustrèrent la ville où ils s'établirent, comme par exemple :

Louvain, séjour de Jean de Westphalie, de Jean Veldener, de Conrad Braem, etc.;

Bruges, célèbre dans les annales typographiques par les œuvres de Colard Mansion (1);

Bruxelles, par les travaux des Clercs ou frères de la vie commune;

Anvers, qui vit fleurir Mathias Goes, Gérard Leew, Nicolas Kesler, Van Den Doys; et enfin le célèbre Christophe Plantin, qui fut surnommé par Zeltner le *Coryphée des typographes*. Le fameux Juste-Lipse, étant venu visiter son imprimerie, s'arrêta chez lui, et quoiqu'il fût attendu à l'université de Cambridge pour professer la langue grecque, il prit tant de plaisir à corriger des épreuves qu'il ne voulut plus quitter l'impri-

(1) Voir sur cet auteur-imprimeur la savante Notice publiée par M. Van Prael, membre de l'Institut de France. Comme elle se trouve rarement, n'ayant pas été tirée à un grand nombre d'exemplaires, nous en avons extrait les renseignements sur *Colard Mansion*, qu'on lit dans notre *Biographie des plus célèbres Brugeois*, à la fin du *Précis des Annales de Bruges*.

merie. Il recevait quatre florins par mois et il était spécialement chargé de la correction des textes en langues orientales. Dans la suite, il devint gendre et successeur de Plantin dans son imprimerie de Leyde, ce qui ne l'empêcha pas de professer la langue hébraïque dans cette ville. La typographie plantinienne passa, à la mort de son fondateur, en 1589, à son gendre Jean Moreto ou Moretus; elle continua longtemps encore à soutenir sa haute réputation. Elle se livrait particulièrement à l'impression des livres d'église, qu'elle expédiait dans tous les pays catholiques, et notamment en Espagne et dans les possessions espagnoles aux Indes. Les souverains se plurent à donner aux chefs de ce grand établissement des marques de leur protection : Philippe II décora Christophe Plantin du titre de son architypographe. Charles II anoblit, le 1er septembre 1692, Balthasar Moretus, l'un des descendants de celui du même nom qui est mentionné ci-dessus, et ce prince déclara de plus, par acte du 3 décembre 1696, qu'il pouvait continuer l'exercice de l'art typographique sans déroger à la noblesse.

Nous citerons encore :

Assche, séjour de Josse Bade;

Gand, où se fit remarquer Arnaud de Keysere;

Audenaerde, où se rendirent célèbres Jean de Keysere, Gérard de Flandre et Laurent Torrentinus.

Au sujet de ce dernier, nous rappellerons que c'est lui qui a recouvré à Florence le manuscrit original des *Pandectes* de Justinien. Les priviléges que lui donnèrent Charles-Quint, à Bruxelles, et Henri II, roi de France, à Saint-Germain-en-Laye, attestent ses talents et annoncent qu'avec grand soin, labeur et frais, il a découvert les vrais types et originaux des Pandectes (1). Ce fut Cosme de Médicis qui eut la gloire de les faire imprimer pour la première fois en 1553, en deux volumes in-folio.

Dès 1454 on devait déjà singulièrement s'occuper de la confection de livres à Bruges, puisque l'on voit par le registre des recettes et dépenses de la communauté ou confrérie des

(1) Lambinet, *Origine de l'Imprimerie*, tome II, page 311.

libraires de cette ville, qu'elle était composée de personnes dont les professions concourent à la fabrication et à l'embellissement des livres, tant manuscrits qu'imprimés. Ainsi on y trouve dénommés des libraires (*librairies*), des peintres en miniatures (*vinghettemakers*), des enlumineurs (*verlichters*), des imprimeurs soit en planches de bois, soit en lettres mobiles (*printers*), des graveurs en caractères (*letter-snyders*), des faiseurs d'image (*beelde-makers*). Les noms de beaucoup d'imprimeurs sont consignés dans le même registre, depuis 1454 jusqu'en 1523. On suppose que les plus anciens n'imprimèrent que des livres en planches de bois, et les autres, à l'exception de Henri Devalle, dont on possède un volume in-8°, imprimé à Bruges en 1500, n'ont pas été assez heureux pour qu'aucune de leurs productions soit parvenue jusqu'à nous.

Ce livre de Devalle ou Van Den Dale passe pour le premier, imprimé dans les Pays-Bas, où l'on ait inséré des gravures en taille-douce (1).

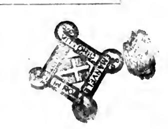
(1) *Notice sur Colard Mansion*, Paris, 1829, page 12.

Aujourd'hui, la typographie en Belgique a fait de tels progrès, qu'elle rivalise avec les plus belles productions sorties des presses d'Angleterre et de France, et qu'elle est devenue une des branches importantes de notre industrie, si l'on considère surtout la quantité de professions qui s'y rattachent et, conséquemment, la quantité de bras qu'elle emploie (1). L'amélioration des procédés mécaniques, pour tout ce qui concerne la fabrication du papier, des presses, la fonderie des caractères, etc., a non-seulement reçu chez nous une application immédiate, mais encore des perfectionnements. Comme, en outre, la réimpression des principaux ouvrages des nations qui nous entourent, offre en Belgique de grands avantages, les bénéfices qui résultent de ces opérations permettent d'apporter plus de soins à la partie matérielle; et si

(1) Il a été reconnu que l'imprimerie est l'une des industries qui occupent le plus de métiers divers; en effet, quatre-vingt-cinq professions différentes concourent à la confection d'un livre. (*Rapport fait au gouvernement français*, *en* 1801, *par le ministre de l'intérieur Chaptal, sur les professions méritant le plus sa sollicitude.*)

d'un côté les auteurs étrangers éprouvent quelque préjudice par ces réimpressions, d'un autre côté la propagation des livres y gagne singulièrement; et, par suite, les lumières qu'ils répandent dans toutes les classes, peuvent à bon droit faire considérer notre pays comme le centre d'où se répand, au moyen de nos imprimeries, l'instruction dans le monde entier. Nos grands imprimeurs exportent leurs productions jusqu'au fond de la Russie et dans tout le nouveau monde.

En terminant cet article sur la typographie, nous ne pouvons nous empêcher de dire un mot d'un art qui, depuis quelques années, lui a prêté plus de secours qu'aucun autre; nous voulons parler de la lithographie, à laquelle MM. Simonau père et fils ont imprimé un mouvement de progrès si remarquable en Belgique. Leur belle entreprise de reproduire, sur une grande échelle, les vingt-quatre plus importants édifices gothiques de la Belgique, de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, n'a point encore eu de rivale en Europe. Jusqu'à présent personne n'avait pensé à réunir en un seul corps d'ou-



vrage tout ce que le genre gothique, si riche, si fantastique, présente de plus beau dans notre pays et dans ceux qui nous avoisinent.

La gravure sur bois, la lithographie, et la typographie, se prêtant un secours mutuel, ont produit ces magnifiques éditions illustrées qui en peu de temps ont déjà acquis un si haut degré de perfection en Belgique, qu'il est à espérer que sous peu nous parviendrons à égaler les plus belles productions de l'Europe en ce genre, de même que nous avons pu nous mettre au premier rang, aux diverses époques, dans presque toutes les branches des connaissances humaines, ainsi qu'on a pu le voir dans ce court aperçu.

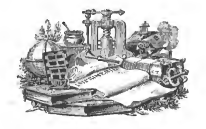


TABLE.

Pages.

SCIENCES.

BELLES-LETTRES.

TYPOGRAPHIE.



